

# Le Renard d'Or

PRINTEMPS 2016 BULLETIN MUNICIPAL DE PIERREVERT N°137

UNE FÊTE TOUT FEU  
TOUT FLAMME PAGE 15



## SOMMAIRE



Des voiries bientôt améliorées  
(page 6)

L'édito.....	page 2
La vie de la commune .....	pages 3 à 13
Les événements .....	pages 14 à 16
L'actualité des associations.....	pages 17 à 23
L'agenda et les infos pratiques .....	page 24



En attendant les Jeux de Pierrevert  
(page 16)



Comme j'ai pu vous le dire lors de la cérémonie des vœux du Maire, l'année 2015 a été une année de préparation pour 2016. En même temps que la réorganisation des services, la renégociation de contrats arrivés à échéance, l'arrivée des subventions promises à l'ancienne municipalité, la consigne donnée aux élus était de limiter autant que possible les dépenses non indispensables, afin de redresser le niveau des finances communales. Ces efforts importants n'ont pas été vains : des dépenses de fonctionnement qui baissent de façon significative, le déficit de la section d'investissement ramené en deux ans à un niveau raisonnable, un endettement qui est en nette baisse depuis 2014, une trésorerie en cours de reconstitution après les difficultés rencontrées par la commune entre 2013 et 2015...

La Municipalité va enfin pouvoir travailler avec une meilleure sérénité financière et proposer des investissements utiles, voire indispensables à la commune : la mise en accessibilité de l'école maternelle et la seconde tranche des travaux d'isolation thermique aux écoles, le parking de covoiturage qui permettra de faire venir le Manobus jusqu'à Pierrevert comme je l'avais annoncé, l'aménagement du Pont des Rochs suite à des subventions disponibles depuis 2012-2013, le financement d'un Schéma directeur d'assainissement pluvial qui permettra de structurer le réseau pluvial de la commune en limitant à l'avenir les risques récurrents d'inondation de certains secteurs urbanisés, des travaux de voirie dans le centre-village et sur l'avenue du Barri notamment, un plan de remplacement de la signalétique routière très dégradée depuis plusieurs années...

Malgré toutes ces réalisations, nous travaillerons dès cette année pour préparer les autres investissements prévus en 2017 : début des travaux de délocalisation des Services Techniques Municipaux, vente du terrain communal en vue d'y établir une Résidence seniors de services à vocation sociale, mise en place de la première tranche du système de vidéo-protection, finalisation des travaux obligatoires de défense incendie prévus depuis 2012 par le Plan de Prévention du risque incendie de forêt, aménagement paysager de la zone allant du Quair jusqu'aux abords de la salle polyvalente, dont le jardin de Jeannette, comprenant un théâtre de verdure et permettant de relier le bas et le haut du village...

Ces prochaines années verront aussi, grâce à nos partenariats constructifs, le projet du golf se mettre en place et le raccordement des stations d'épuration de la commune à Manosque... En conséquence, et malgré la baisse des aides de l'État et le transfert des charges toujours plus lourd, nous nourrissons le dessein de belles années en perspective pour Pierrevert.

André Mille

## NOTRE COOPÉRATIVE A 90 ANS



*Dans la coopérative de Pierrevert, env. 1950.  
De gauche à droite : Robert Martin, Roger Paneri, M. Giraud, Jean Bianco, Paul Ledalour, M. Ledalour (secrétaire), Auguste Bastide, Henri Jauffret. Arch. M.D*

Un homme d'engagement, déterminé, Auguste Bastide, 32 adhérents volontaires et le 30 juin 1925 était créée la "Cave coopérative viticole et agricole des coteaux de Pierrevert", qui s'appelle désormais, la cave Petra Viridis.

Cela n'a pas été facile ! Les producteurs n'ont pas tous vu d'un bon œil cette nouvelle façon de travailler : le paysan-vigneron tient à son vin, il est meilleur que celui des voisins ; l'abandon de la récolte à la cave coopérative fait naître un sentiment de frustration difficile à accepter. Opposition politique, individualisme, scepticisme d'un milieu très conservateur ont dû être surmontés pour vaincre les réticences et convaincre que l'esprit coopératif était basé sur l'égalité de tous les membres. Il a fallu du courage à ces pionniers qui allaient chercher leurs matériaux de construction au riuou, pour résister aux insultes, aux cabales et autres badigeons au fumier de poule !!!

Sur les 400 adhérents des années 90, ils ne sont plus que 80 dont 30 importants. Parmi les personnes qui ont marqué la vie de la structure, vient en tout premier Auguste Bastide, le "créateur", qui fut maire de

Pierrevert et très engagé politiquement dans le mouvement de modernisation du département (Crédit Agricole, réseau téléphonique, structures agricoles, coopération...); Pierre Avril qui défendit le nom de Pierrevert et obtint les premiers labels ; André Maurel, qui a assuré la présidence de la cave de 1964 à 1994, triplant la production et modernisant l'encépagement. Enfin, il convient de rendre hommage à Hubert Silvestre, infatigable maître de chai, qui a œuvré sans relâche depuis près de 40 ans pour que la qualité du vin de Pierrevert (aujourd'hui AOP) et de la "coopé" soit portée au plus haut.

Auguste Bastide, Marcel Bastide, Clément Buisson, Pierre Avril, André Maurel, Jean-Paul Sube, Frédéric Port et depuis 2010, Jean-Claude Seguin avec Jacques Constant, sont ceux qui, dans le temps, ont présidé à la destinée de notre coopé en traversant toutes les crises du marché.

On dit qu'à cent ans une vigne est encore un enfant ; notre coopé est encore une toute jeune fille à qui nous souhaitons une belle et longue marche.

Marc Donato

*Nettoyage intégral de la toiture de la coopérative*





Les enfants et les enseignants sont ravis des tableaux numériques et la Commune continuera d'équiper les classes à raison de 2 tableaux par an



Les enfants pouvaient déguster ce jour là : carottes et pommes granny râpées, steak haché de veau au jus, haricots beurre au basilic frais, édám à la coupe, beignets aux pommes



Visite de la cantine et des cuisines par André Mille, Geneviève Albenga et Corinne Casal en compagnie du chef cuisinier Jacques Richard

## L'ACTUALITÉ DES ÉCOLES

La première tranche des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux commencera cet été par les locaux de l'école maternelle, dont le montant est estimé à 20 000 € TTC. Une aide financière de 5 000 € au titre de la réserve parlementaire du député de notre circonscription Christophe Castaner a été obtenue pour financer une partie de ces travaux, ce dont la municipalité le remercie.

Le 22 février, l'association des Disciples d'Escoffier et son Président, Jean-Pierre Bourdaud avaient rendez-vous à l'école pour remettre un bureau aménagé pour un enfant handicapé. Ce fut l'occasion pour les élus présents d'échanger avec l'enseignante sur les nombreux apports pédagogiques des tableaux numériques, installés par tranche dans toute l'école depuis quelques années, puis de se rendre à la cantine.



Remise d'un bureau aménagé pour un enfant handicapé par l'association des Disciples d'Escoffier et son Président, Jean-Pierre Bourdaud

## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

### Conseil Municipal du 5 février : Débat d'Orientation Budgétaire

La tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) est obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants. Voici un point sur les différents investissements retenus par la Municipalité.

Lors du DOB 2015, les opérations annoncées ont toutes été réalisées :

- accès sécurisé à la ZAD des Terres Blanches
- enfouissement des réseaux avenue de Mautemps
- construction du local de la police municipale
- travaux de chauffage pour la salle polyvalente
- travaux d'isolation thermique de l'école (première tranche)

En 2016, voici les projets retenus par la Municipalité :

- acquisition d'un terrain pour y installer les futurs locaux des services techniques (signature de l'acte notarié le 19/02/2016)
- lancement du marché de maîtrise d'œuvre préalable aux travaux de construction des futurs locaux des Services Techniques municipaux (prévu fin 2016-début 2017)
- tranche 2016 des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux concernant l'école maternelle
- réalisation d'un Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial (SDAP)
- seconde tranche des travaux d'isolation thermique aux écoles

- travaux du Pont des Rochs reportés d'année en année depuis 2012
- travaux sur le réseau pluvial des Rochs
- parking de covoiturage
- réalisation d'une étude d'aménagement paysager à moindre coût (collaboration avec l'école supérieure paysagère de Versailles) de la zone allant du Quair jusqu'aux abords de la salle polyvalente, dont le terrain de Jeannette, comprenant un théâtre de verdure et permettant de relier le bas et le haut du village.

Enfin, 2016 marquera la finalisation du PLU et l'émergence de projets non directement financés mais accompagnés par la commune, comme notamment le commencement des travaux de construction de l'éco-quartier des Terres Blanches et la vente du terrain communal du Quair en vue d'une future résidence seniors de services qui participera à un début de réalisation des obligations de la commune en matière de logements sociaux.

### DERNIÈRE MINUTE : NICOLAS SARKOZY À PIERREVERT

Selon l'hebdomadaire HPI, l'ancien Président de la République Nicolas Sarkozy, Président du parti Les Républicains, devrait tenir une réunion publique à Pierrevert le jeudi 19 mai à la salle polyvalente. Un événement sans précédent sur notre commune.

## LE NOUVEAU PLU PRÉSENTÉ

La réunion publique de présentation du PLU le vendredi 11 mars à la salle polyvalente a réuni près de 150 personnes, dont une quinzaine d'élus de la majorité et de l'opposition. Pour introduire cette réunion très attendue, André Mille a rappelé les principales étapes de l'élaboration du nouveau document d'urbanisme de la commune.

### Rappel des principales étapes de l'élaboration du PLU de Pierrevert

La décision d'élaborer un PLU a été prise en 2009. Des réunions entre 2011 et 2012 ont débouché sur l'élaboration du diagnostic et l'adoption du PADD en Conseil Municipal le 26 novembre 2012. Une première version "pour arrêt" du PLU a été finalisée en mars 2014 par le bureau d'études en charge du dossier.

Suite aux modifications du contexte réglementaire courant 2014, notamment avec la loi ALUR ou la loi LAAF, et au changement de municipalité, une réappropriation de l'ensemble des documents constitutifs du PLU a été nécessaire. L'essentiel du travail a porté notamment sur les points suivants :

- collecte et étude pour avis de 200 doléances des habitants



- intégration dans les OAP existantes (golf, Quair, Bauds...) et le règlement des différentes zones des dispositions réglementaires nouvelles (ALUR, LAAF...), de nouvelles dispositions d'autres documents d'urbanisme (PPRIF en cours de modification simplifiée) ou de nouveaux documents (PLH DLVA)
- détermination de nouveaux secteurs à enjeux de mixité sociale (Bauds, Foun Souffle...) pour éviter les trop fortes concentrations de logements conventionnés et améliorer leur répartition sur le territoire

- amélioration des emplacements réservés pour voirie et équipements en fonction des préconisations sur terrain de services comme le SDIS et l'ONF pour la défense incendie par exemple
- maintien d'un zonage à urbaniser (AU) aux Moulières Longues (terrain communal et réserve foncière)
- mise en cohérence des zonages PLU avec les zonages PPRIF et PPRN.

### Présentation des grandes orientations du PLU

Si la remise en cohérence du rapport de présentation avec l'ensemble des autres documents est toujours en cours, le travail sur le zonage, le règlement, les emplacements réservés pour voirie et équipement et les orientations d'aménagement, est achevé. Ce travail a été

présenté aux habitants sous forme de diaporama commenté par Sophie David du Bureau d'études Habitat et Société, en charge de l'élaboration du PLU communal. Ce diaporama est accessible sur le site de la commune, rubrique urbanisme.

De nombreuses questions posées par les habitants ont permis aux élus et agents d'éclairer les Pierrevertants sur la législation en vigueur et les caractéristiques principales du nouveau document d'urbanisme de la commune.

### Conforter la tradition rurale de Pierrevert

La ruralité et la qualité de vie qui en découle à Pierrevert font partie de nos traditions et constituent un héritage identitaire qu'il nous est essentiel de préserver. C'est pourquoi 58,5 hectares appartenant aux zones U, NB et NA du POS ont été basculés en zones agricoles et naturelles. L'espace agricole (zone A),

entre le POS et le PLU, augmente de 6%. Dans le même temps, le PLU réduit largement et optimise les zones à urbaniser et préserve les espaces naturels et les paysages (zone N et trames vertes et bleues). Le PLU renforce néanmoins les espaces urbanisés et équipés en intégrant une grande partie

des anciennes zones NB (zones naturelles bâties sous-équipées) en zones urbaines UCp. Au final, les zones urbanisables représentent près de 12% du territoire communal alors que les zones agricoles et naturelles constituent 88% de notre commune.

### ÉVOLUTIONS PAR GRANDES CATÉGORIES DE ZONAGE

	POS			→	PLU			Evolution	
	zones	ha	%		zones	ha	%	ha	%
Zones urbaines et NB	U + NB	273,4	10%		U	273,4	10%	0	0%
Zones à urbaniser	NA	68,0	2%		AU	17,1	0,6%	-51,0	-75%
Zone agricole	NC	1 250,1	45%		A	1 323,6	48%	+73,5	+6%
Zone naturelle	ND	1 193,2	43%		N	1 170,9	42%	-22,3	-2%
		2 785				2 785			

PLU : l'exposition sur le projet de PLU a été réactualisée depuis le 11 mars 2016 pour la partie projet de zonage et de règlement.

Ouverture au public les mardis et vendredis, de 14 h à 17 h, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie.

Explications et registre de concertation disponibles auprès du Service de l'Urbanisme.

# AUX PIERREVERDANTS

## Rationaliser l'espace urbanisé existant et mieux encadrer le développement urbain

Avec la loi Grenelle II, le PLU devient un outil de gestion économe des sols. La loi assigne aux acteurs publics la mission d'assurer un contrôle effectif de la consommation de l'espace naturel, agricole et forestier : lutter contre l'étalement urbain, synonyme de régression des surfaces agricoles, naturelles et forestières, rechercher un aménagement économe de l'espace par la densification de l'existant. Les raisons sont à la fois écologiques, environnementales, agricoles, climatiques, alimentaires, économiques et sociales. Le PLU, comme le SCOT, doit désormais présenter une « analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers » et fixer des « objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain » (art. L. 151 CU).

C'est pourquoi, entre le POS et le PLU, il n'y a pas d'augmentation de surface ur-

banisable ou de nouvelle création de zone à urbaniser (AU) au détriment des zones naturelles et agricoles. Les zones AU ont même été réduites de 51 hectares, soit de 75%.

Contraire aux caractéristiques urbaines des villages traditionnels en Provence, le mitage issu de l'étalement urbain a des conséquences directes sur l'environnement et sur les charges financières liées à l'urbanisme et aux moyens de transport : dégradation du paysage rural, extension coûteuse des réseaux et services dont l'entretien est à la charge de la collectivité (éclairage public, eau, assainissement, ramassage des déchets, transport scolaire), et augmentation des coûts de déplacements pour les transports collectifs et les ménages.

Les nouveaux instruments d'urbanisme issus notamment de la loi ALUR vont

dans ce sens. En supprimant les coefficients d'occupation du sol (COS) et la superficie minimale de terrain au profit des coefficients d'emprise au sol et d'espaces verts, le législateur impose aux communes de densifier les espaces urbains existants. Le choix a néanmoins été fait par la municipalité de limiter autant que faire se peut cette densification, en proposant des coefficients d'emprise au sol et d'espace vert les plus raisonnables possibles. Le même choix a été fait pour les hauteurs de construction, avec, comme auparavant dans le POS, un maximum d'un étage (R+1 ou 7 m à l'égout) sur la quasi-totalité du territoire à quelques exceptions près : la zone UA (centre historique) comme auparavant (10 m), la zone UBa (cave viticole) comme auparavant (8 m). Ainsi en sera-t-il aussi probablement pour l'hôtel du golf.

## Déterminer de nouveaux secteurs à enjeux de mixité sociale

La loi SRU, renforcée par la loi Duflot, impose la création d'un nombre très élevé de logements conventionnés sur la commune (372 à ce jour d'ici à 2025). Si ce chiffre semble irréaliste au regard des besoins réels de la commune, 70% de la population du territoire communautaire rentre dans les critères d'éligibilité aux logements sociaux.

Le PLU a dû intégrer les instruments mis en place par l'État : majoration de CES coefficient d'emprise au sol, périmètre et servitudes de mixité sociale. Pour éviter les trop fortes concentrations de logements conventionnés et améliorer leur répartition sur le territoire, de nouveaux secteurs à enjeux de mixité sociale ont été identifiés. Tous les 3 ans, un constat de carence est dressé par la Préfecture pour déterminer les avancées des communes comme Pierrevert dans la production de logements sociaux. Autant dire qu'avec 2.5% de notre parc de résidences principales, soit 41 logements, la commune est dans le collimateur des services de l'État. La Préfecture peut multiplier jusqu'à 5 les pénalités pour carence de logements sociaux, soit un risque de passer de 54 000 € à 270 000 € par an les trois prochaines années, différentiel qui équivaut à plus de 12% des recettes actuelles de la fiscalité directe locale. Pour les communes les plus récalcitrantes, la Préfecture peut mettre en place le dis-

positif d'intermédiation locative qui lui permet de « prévoir les secteurs dans lesquels le préfet est compétent pour délivrer les autorisations d'utilisation et d'occupation du sol pour des constructions à usage de logements » si bien que « le préfet peut conclure une convention avec un organisme en vue de la construction ou l'acquisition des logements sociaux nécessaires à la réalisation des objectifs fixés dans le programme local de l'habitat » (article L. 302-9-1 du CCH).

En d'autres termes, la Préfecture se substituerait à la commune pour déterminer les secteurs et les densités d'implantation de logements locatifs sociaux, ce que bien sûr, personne ne souhaite...

### La densité sur le secteur du Quair

Il a été rappelé aux habitants que les chiffres de densités minimales fixées par le SCOT sur le secteur du Quair (25 logements/hectare côté sud-ouest de la Traverse du Quair et 35 logements/hectare côté nord-est) ont été fournis par l'ancienne municipalité lors de l'élaboration du SCOT de la région de Manosque, approuvé en décembre 2012. La révision actuelle du SCOT va permettre à la nouvelle municipalité de peser sur les orientations communautaires en termes de politique du logement pour Pierrevert,

afin de préserver au mieux les spécificités du développement urbain de notre commune, et donc sa qualité de vie.

Une réunion publique spécifique pour le quartier du Quair a été organisée une semaine après la réunion sur le PLU. Un compte rendu de cette deuxième réunion est disponible sur le site de la commune, rubrique Urbanisme.

### CHOIX DU R+1 POUR LE QUAIR

Comme elle l'a toujours annoncé, la municipalité souhaite gérer la commune dans la transparence et la concertation avec les habitants.

Suite à la réunion publique de présentation de l'orientation d'aménagement et de programmation du secteur du Quair, et des échanges avec les Pierrevardants, elle a tenu compte des positions exprimées par les riverains de ce quartier et a donc décidé de limiter à un étage maximum la hauteur des constructions sur toute la zone du Quair, y compris pour le projet de résidence seniors de services à vocation sociale.

## PLUSIEURS TRAVAUX DE VOIRIE VONT ÊTRE ENGAGÉS



Avenue du barri



Parking de covoiturage



Pont des Rochs

Un budget confortable a été voté lors du dernier Conseil Municipal pour améliorer l'état des voiries sur la commune. Des travaux sont donc prévus dans les prochains mois, après obtention et comparaison de plusieurs devis. La priorité est donnée au centre ancien du village. Plusieurs portions de voie sont dans un état jugé préoccupant par les élus, et des chutes de personnes âgées ont été maintes fois signalées ces derniers mois à cause de trous et autres déformations. La Traverse de la Bourgade, l'Impasse Landrin, la Rue de l'Abbé Adolphe Aillaud et la Traverse Marie-Louise Bonnard devraient subir des rénovations intégrales. Des travaux importants seront aussi effectués Avenue du barri. En effet, suite

au passage de camions lors des travaux de 2013-2014, la chaussée a subi de graves déformations. D'autre part, les garde-corps et grillages, envahis par le lierre, ne tiennent plus et s'affaissent, accentuant par là même la déformation de la chaussée. De nouvelles glissières de sécurité esthétiques seront posées. La voirie sera rénovée et élargie après confortement. Des garde-corps seront posés sur le parking en face du Portail. Le parking de covoiturage sera aménagé et mis en activité au mois de juin, avec un nouvel arrêt de bus, pour recevoir le Manobus en complément du Transagгло actuel. Le pont des Rochs sera refait avec confortement des berges les plus touchées, et le système de collecte des eaux

pluviales venant du village vers ce point bas névralgique sera complètement repensé et refait. Si les budgets le permettent, d'autres travaux seront exécutés. D'autre part, dans le cadre de son programme Grosses réparations de chaussée 2016, le Conseil Départemental va réaliser la réfection de la chaussée de la RD 105 entre Pierrevert et Sainte-Tulle en enrobé pour un montant total de 65 000 € TTC. La Municipalité tient dès à présent à s'excuser auprès des habitants pour les désagréments passagers que causeront ces travaux en termes de circulation, accès aux propriétés et stationnement, mais c'est un "passage obligé" si nous voulons rénover et améliorer notre commune.

## DÉTAGAGE DE PANNEAUX

Lors du diagnostic signalétique effectué l'été dernier, un certain nombre de panneaux tagués ont été recensés dans le but, soit de les changer lors du plan de remplacement prévu, soit de les nettoyer avec un produit adapté. C'est la deuxième solution qui a été retenue, et ce, sans que cela ne coûte le moindre euro à la commune. En effet, la société qui a été chargée de nettoyer la salle polyvalente nous a offert gracieusement ce service. Aussi, quelques panneaux ont pu être nettoyés, de même que le tag sur la façade de la Chapelle Saint-Patrice.



Avant



Après

## CRÉATION DE PLATEFORMES POUR CONTAINERS

Le diagnostic de la signalétique effectué l'été dernier sur les routes de la commune a permis de localiser des emplacements de containers à ordures ménagères relativement dangereux. Situés sur des portions de voie en pente, ces containers sont susceptibles de glisser à tout moment sur la chaussée, et de provoquer des accidents, autant pour les voitures que pour les passants. Les Services Techniques ont donc entamé un programme de création de plateformes sécuritaires, afin que ces containers soient disposés à plat. C'est le cas pour ceux de l'entrée du Chemin de la Chapelle et de la Traverse de la Clé des Champs, désormais sécurisés. De petits travaux "simples", effectués par les services de la commune, à faible coût, mais qui changent le quotidien des Pierrevendants et des services de ramassage DLVA.



Avant



Après

## LES COMMERÇANTS INDEMNISÉS SUITE AUX TRAVAUX DU CENTRE-VILLAGE

Le 11 avril dernier, les commerçants touchés par les travaux du centre-village avaient rendez-vous avec la Municipalité pour signer leur convention d'indemnisation. Pour rappel, la longueur excessive des travaux dans la Rue de la Frache et la place du 19 mars 1962, avait lourdement pénalisé en 2013-2014 l'ensemble des commerces de notre village, certains ayant été même contraints d'arrêter leur activité. Dans le cadre de la préservation du commerce de proximité, une commission d'indemnisation des commerçants a été créée pour apprécier le préjudice subi et indemniser les commerçants impactés selon des montants et des critères adoptés lors de différents conseils municipaux en 2014. Suite aux réunions de cette commission en octobre 2015 et février 2016 pour étudier les dossiers déposés, le conseil municipal a



validé en novembre 2015 pour les premiers dossiers examinés et en mars 2016 pour les deux dernières demandes les montants indemnitaires déterminés par la commission sur la base du règlement d'indemnisation. C'est avec beau-

coup de soulagement et dans un esprit de solidarité et de convivialité que les commerçants et les élus ont finalisé ensemble ces démarches, dont l'aboutissement fera le plus grand bien à notre commerce de proximité.

## JARDIN SECRET REMPLACE AMARYLLIS

Claude Bourdin notre fleuriste, après 20 ans d'activité au sein de la commune de Pierrevert sous l'enseigne Amaryllis, transmet le flambeau à Isoline Hébert. Enfant du pays, issu d'une vieille famille Pierreverdante, Claude en 1995, constatant l'évolution de son village, souhaitait créer son commerce de fleurs et n'envisageait pas d'exercer ce métier ailleurs que dans sa commune. Il ouvrait la porte de ce magasin le 2 avril 1996 et n'a depuis cessé de servir quotidiennement ses clients. Il prend aujourd'hui une retraite bien méritée et remercie vivement ses clients qui ont su lui rester fidèles et les rassure, Isoline aura le même accueil et saura se mettre à leur service...

La Municipalité souhaite à Claude une bonne retraite, bien méritée, et à Isoline, notre nouvelle fleuriste, la bienvenue dans notre belle commune. Nîmoise d'origine, Isoline est tombée sous le charme de la région il y a 3 ans. Elle a choisi de s'y installer en reprenant l'activité d'Amaryllis qui s'appelle désormais "Jardin Secret". Fleuriste et paysagiste de métier, surtout par passion depuis sa plus jeune enfance, elle aime allier la fleur et le côté "nature" dans ses créations. Vous trouverez en magasin des plantes d'intérieur et d'extérieur, des fleurs coupées et des compositions, des décorations et des vases. Dans le cadre événementiel, elle réalise des prestations répondant aux besoins de chacun (décoration intérieure et extérieure). Fermé le lundi, Jardin Secret est ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30, et le dimanche, de 8 h 30 à 12 h 30. Les commandes se font au magasin ou par téléphone au 04 92 72 82 23.



## SERVICE COMMUNAL D'ENLÈVEMENT À DOMICILE DES DÉCHETS VERTS

Comme l'année dernière, la municipalité de Pierrevert met à votre disposition un service d'enlèvement à domicile des déchets verts de taille, branchage et de tontes (ni arbres coupés, ni encombrants), en vrac (pas en sacs), et accessibles aux agents (placés en bord de chaussée pour enlèvement) : les mardi 17 et mardi 24 Mai ; mardi 14 et mardi 21 Juin, sur inscription préalable à la Mairie. Pour solliciter ce service d'évacuation des déchets verts, téléphonez au 04 92 72 86 87.

## LE RISQUE INCENDIE NE SE LIMITE PAS AUX SECTEURS BOISÉS

À l'initiative du Capitaine Christophe Devaux, des réunions régulières de suivi du système de défense incendie de la commune sont organisées entre les élus de Pierrevert, le SDIS et la SAUR. Le but est de faire le point sur les capacités du réseau d'hydrants sur les secteurs urbanisés et les nécessités liées à la défense incendie sur la commune. Le PPRIF liste déjà un certain nombre de réalisations nécessaires ou souhaitables pour améliorer la sécurité des habitants et des secours en cas d'incendie et réduire autant que possible la vulnérabilité des personnes et des biens exposés. Néanmoins, le risque incendie ne se limite pas aux secteurs boisés puisque la plupart des départs de feux sont liés à des accidents domestiques qui peuvent survenir dans

toutes les zones habitées, boisées ou non. En témoigne l'incendie qui a ravagé courant mars le hangar d'une ferme à proximité de la route du Chaffère.

Aussi, dans le but d'améliorer notre système de défense incendie et d'effectuer un maillage efficace du territoire urbain de notre commune, plusieurs améliorations du système d'hydrants actuel ont été retenues, en complément des dispositions du PPRIF : pose de poteaux incendie au carrefour des Rochs, aux Chrestiennes, entrée des Bauds côté Couosto, intersection Traverse de Bucelle et Chemin des Pommiers, Chemin de la Moutette, intersection Avenue René Bigand et Impasse Pierre Eyries. Lorsque le réseau existant est trop limité pour per-

mettre la pose d'un poteau incendie, la solution de bâches souples à eau est retenue, comme pour la Campagne Saint-Patrice par exemple. Ces réalisations seront effectuées par tranche et échelonnées sur plusieurs années.



## EXPRESSION DES GROUPES D'ÉLUS DE L'OPPOSITION

Conformément à la loi du 27/02/2002, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au Conseil municipal

### SURPRISE !

Suite au précédent RO sachez que ma calculette, qui n'est rationnelle ni pragmatique, sur le coût chargé du salaire de l'employée placardisée puis évincée annonce 54 990 € !

Lors du dernier CM sur le budget une ligne a attiré mon attention "dot.provisions pour risques et charges exceptionnelles 150 000 €". Ne sachant à quoi correspondait cette ligne, j'ai tout simplement posé la question. Et là surprise !!! M. le Maire annonce que la société qui a effectué les travaux de la rue de la Frache réclame 725 000 € pour ce qui a été réalisé hors marché à la demande de l'ancien Maire. Pas de discussion possible avec cette entreprise, la commune se retrouvera au tribunal et aux dires de son avocat les procès-verbaux des travaux ne plaident pas en notre faveur. Après le BEC, ses malfaçons et son coût, nous aurons la Frache, son interminable chantier et son surcoût !

Les 150 000 € correspondent à une provision qui se renouvellera sur plusieurs années.

Comment en est-on arrivé là, qui devons-nous remercier ? Tout ce que je sais, c'est vous, moi qui devons payer !

Dans l'actualité communale il y a 2 projets, la ZAD des terres blanches et la résidence séniors du Quair. Pour la ZAD il est trop tard, les travaux sont en cours, les riverains auront ce qu'a décidé seule l'ancien maire et devront vivre avec !!! Par contre pour le Quair, j'aimerais que ce projet se fasse en concertation avec les riverains en respectant le quartier afin de préserver la qualité de vie de tous.

À votre écoute

Evelyne Venet  
evelynevenet.blogspot.fr

### COMME NOUS, DES ÉLUS DE M. MILLE N'ONT PAS VOTÉ LE BUDGET

En effet, le projet (soutenu par C. Lageste) de hangars Techniques à 1 million d'€ dans les vignes près du village, détruirait la vue sur Pierrevert. De plus les Services Techniques pouvant être transférés à la DLVA dans l'avenir, comme l'a signalé l'ex 1<sup>er</sup> adjoint M. Benas, il suffirait de les rénover en attendant. Où est le bon sens ?

Parce que l'équipe Mille ne sait pas attirer de subventions, qu'elle en perd, qu'elle continue à alimenter la DLVA, les finances devront être renflouées par la vente du terrain communal du Quair (résidence senior) au plus offrant ; c'est-à-dire à celui qui fera, pour obtenir le plus de rentabilité, le plus de densité : des immeubles à 2 étages. Ceci casserait pour toujours la beauté du village et le calme de ces quartiers. De même, y bâtir des logements sociaux en masse sera impossible à absorber pour nos routes, école...

Fin 2016, l'endettement de la commune sera encore inférieur à 700 €/habitant ; contrairement à de fausses informations, ce taux est issu de la gestion serrée de la municipalité Chaumont qui avait réussi à maintenir un endettement bas, tout en investissant (trottoirs Couosto, BEC, centre village refait, etc.) pour plus de 5 millions d'€ ! Jusqu'à présent, tous les investissements ont été financés par les rentrées des subventions de l'ancienne municipalité. Il n'y avait pas non plus de procès coûteux.

L'avenir semble plus risqué. Quant à l'abattage des arbres Cours de la Libération, ceci n'était pas notre projet. Au contraire !

Isabelle Aubel, Sylviane Chaumont, Jean-Paul Julien, Yves Marchais, Patricia Piednoël, Sylvain Stordeur.



## EXPRESSION DES GROUPES D'ÉLUS DE LA MAJORITÉ

### HEUREUSEMENT QUE LA MAUVAISE FOI NE TUE PAS !

#### La gestion Chaumont des finances

Comment peut-on oser parler de "gestion serrée" quand, à son arrivée, le fonds de roulement disponible pour la commune était de + 1 033 000 € (31/12/2007, fin du mandat de Jean Aymard) et qu'on le laisse à son départ à - 318 000 €. L'écart étant de 1 351 000 € en défaveur de la commune.

Comment peut-on oser parler de "gestion serrée" quand on laisse pour héritage à ses successeurs une trésorerie négative, incapable de régler 392 000 € à DLVA pour le transfert des compétences eau et assainissement, incapable de régler les factures de certaines entreprises locales intervenues lors des travaux.

Comment peut-on oser parler de "gestion serrée" quand on laisse en héritage un déficit de la section d'investissement en 2013 de - 650 000 €, et cumulé de - 910 000 € ?

Comment peut-on oser parler de "gestion serrée" quand on a pour bilan un endettement qui a augmenté de 75% entre 2011 et 2013, là où la dette moyenne des communes de la strate a progressé de 3%, et des impôts directs locaux qui ont augmenté de 37% sur 2008-2013, leur montant par habitant en 2013 étant supérieur de 40% à la moyenne nationale.

Deux audits ont conclu la même chose, le Préfet et le Directeur départemental des Finances Publiques ont placé Pierrevert en réseau d'alerte pour l'exercice comptable 2014 suite à une détérioration progressive des équilibres financiers de la commune, due à la gestion de l'équipe municipale Chaumont. Et si l'endettement fin 2016 ne s'élèvera probablement plus qu'à 2 420 000 €, soit 630 € par habitant, ce n'est pas à vous, Mme Chaumont, qu'on le doit, puisque,

à la fin de votre mandat, la dette totale s'élevait à 2 982 000 €, soit 777 €/hab., montant auquel il convient de rajouter 500 000 € empruntés pour régler les dérivés financiers du chantier de la Frache, soit 3 482 000 € ou 907 €/hab.

#### La gestion Chaumont des travaux

Comment peut-on oser se féliciter d'un bilan aussi catastrophique, alors qu'on est incapable de maîtriser les coûts de chantiers payés par les contribuables ?

Le cimetière Saint-Guien devait coûter au départ 342 962 €, à l'arrivée, il a coûté 594 236 € TTC, presque le double. Pour le BEC : prix annoncé en Conseil Municipal le 15 décembre 2009 : 2 772 000 € HT, coût total à l'arrivée : 4 208 241 € HT, ou 5 029 439 € TTC. Quant aux travaux du centre village, préparés à la hâte et bâclés à la hâte pour des questions électorales, estimés au départ 290 000 € HT, puis 691 183 € TTC, ils s'élèvent à 1 018 257 € TTC. Et l'addition n'est pas forcément finie, puisque la principale société retenue réclame désormais à la commune 725 000 € au titre des sommes qu'elle aurait perdues à cause d'un marché mal préparé et formalisé par l'ancienne municipalité.

#### L'attribution DLVA revue à la baisse

L'attribution de compensation DLVA a été revue à la baisse en 2015, passant de 273 000 à 223 000 €, avec à la clé, un remboursement de 100 678 € au bénéfice de la commune.

#### Financer le privé avec l'argent public

Si les arbres du Cours de la Libération ont été coupés, c'est qu'ils étaient morts, étouffés par le lierre depuis plusieurs années. Ils risquaient de tomber sur les maisons du nouveau lotissement. Et votre projet sur cet emplacement, était

d'effectuer un cheminement doux, aux frais du contribuable, pour desservir le lotissement privé du Jaseron dont vous avez délivré le permis.

#### Les locaux des services techniques

Quant aux futurs locaux des Services Techniques communaux, dont vous ne savez parler qu'avec mépris, est-il besoin de rappeler que les locaux actuels sont en ruine et insalubres, ne répondant ni aux normes d'accessibilité, ni à la réglementation de sécurité en vigueur. Vous n'avez pas été capable de prendre la mesure de l'urgence d'améliorer les conditions de travail des employés communaux, mais peut-être n'y avez-vous jamais mis les pieds en 6 ans, qui sait ? La mutualisation des Services Techniques au niveau communautaire, n'est pas plus d'actualité que celle des services administratifs communaux, ni même que la disparition de l'échelon de la commune... mais peut-être avez-vous des informations sur le sujet que les dirigeants nationaux n'ont pas encore...

#### Les densités minimales du Quair

Quant aux densités minimales dans le quartier du Quair, c'est à vous, Mme Chaumont, que nous les devons, puisque c'est vous qui avez donné en 2012 ces chiffres de densités minimales (35 et 25 logements minimum à l'hectare sur le Quair) lors de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en 2012. Vous aviez prévu 50 logements sur le terrain communal du Quair, dont une maison de retraite qui ne verra jamais le jour sous votre mandature... En termes de densification et de logements sociaux, vous êtes bien mal placée pour parler, comme peuvent en témoigner tous les habitants des Terres Blanches. Mais ça, vous le savez déjà...

*André Mille et les élus de la majorité*

#### EN DIRECT DU CONSEIL DES SAGES

Suite au dernier Conseil des Sages, une journée de nettoyage des différents quartiers est prévue le samedi 25 juin 2016. Une réunion préparatoire sera proposée et annoncée sur le tableau d'affichage électronique pour les personnes intéressées (jeunes et adultes dans le cadre de la dynamique intergénérationnelle).

#### APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

L'Association Germaine, demande de l'aide pour la capture des chats errants sur la commune dans le cadre de leur stérilisation. En effet, une convention a été signée entre la fondation 30 Millions d'amis et la commune pour remédier à ce problème de prolifération.

Les personnes sensibles à la cause animale peuvent se mettre en contact avec :

Christian : 06 37 36 58 74 ou Anaïs : 06 35 52 15 18.

Association Germaine, 23 rue montée Pain-de-sucre, 04100 Manosque.

## PIERREVERT VU CÔTÉ FINANCES

Depuis avril 2014, la nouvelle municipalité a pris les rênes de la commune et selon un vieil adage "l'argent est le nerf de la guerre". C'est donc tout naturellement que les finances de la commune ont fait l'objet d'un examen particulier et de toute

notre attention. Voilà en quelques chiffres, quelques graphiques, quelques commentaires et dans le souci d'une information transparente l'illustration d'un premier bilan de début de mandat.

### EXÉCUTION 2014 - 2015

Le budget d'une collectivité comprend deux grandes sections : le fonctionnement et l'investissement. Et chacune d'entre elles se compose d'une partie "produits" et d'une partie "charges" qu'on nomme aussi recettes et dépenses.

#### 1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### Les recettes de fonctionnement

La section de fonctionnement comprend les opérations de dépenses et de recettes qui intéressent la gestion courante des services, et qui de ce fait ont tendance à se renouveler chaque année. L'essentiel des recettes de fonctionnement d'une commune est constitué d'une part du produit de la fiscalité directe locale et d'autre part des dotations de l'État.

Pierrevert n'échappe pas à cette règle. Les impôts et taxes représentent en effet 66% des recettes. Quant aux dotations de l'État, elles comptent pour 20% en 2014 et 18% en 2015 de nos produits. À eux deux, ces produits constituent la quasi-totalité des ressources de la commune. Vous noterez toutefois, en rapprochant 2015 de 2014, la baisse des dotations de l'État qui découle de la politique d'économie de ce dernier dont une partie se fait au détriment de nos finances locales.

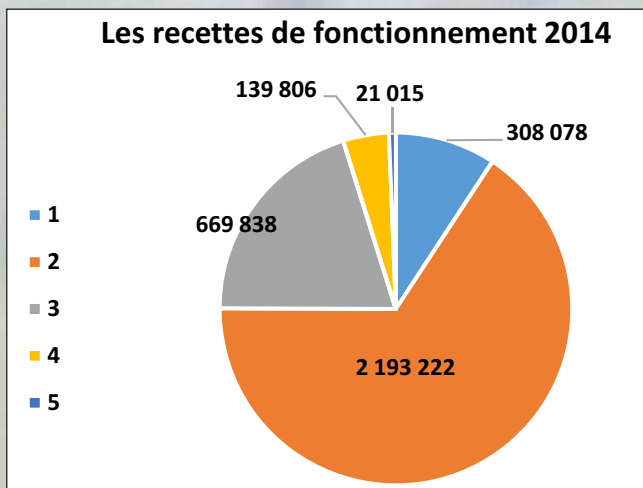
Il nous appartient alors à nous, élus locaux, d'essayer de contenir autant que possible la diminution de nos ressources en

cherchant des recettes nouvelles. Nous y sommes parvenus en 2015. En effet, malgré une diminution des aides de l'État de plus de 10%, nos recettes dans leur globalité sont à peu près maintenues à leur niveau de 2014, n'enregistrant une baisse que de 0,20% et ceci sans augmenter les taux de la fiscalité. Toutefois, ce scénario ne pourra pas être reconduit indéfiniment. Les dotations de l'État vont continuer à diminuer régulièrement d'année en année mais nos autres ressources, elles, ne sont pas extensibles et toute notre préoccupation est de savoir combien de temps la commune pourra tenir sans devoir augmenter le produit de sa fiscalité autrement que par l'évolution naturelle de ses bases.

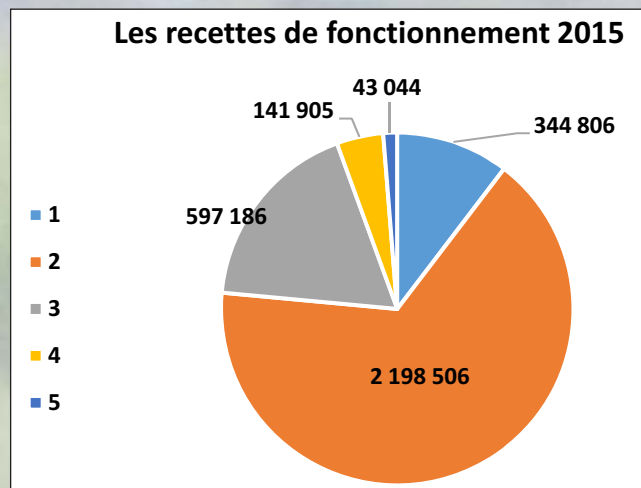
Conscients de cette difficulté de gestion à laquelle notre mandature est confrontée, nous avons fait le choix d'user du second levier permettant de rétablir et conserver autant que possible l'équilibre financier de la commune : rechercher toutes les économies possibles sur nos dépenses et mettre en œuvre les mesures qui permettent et permettront de les réaliser.

Les recettes de fonctionnement	2014	2015	Variation
1 - Produits des services, du domaine et des ventes	308 078	344 806	11,92%
2 - Impôts et taxes	2 193 222	2 198 506	0,24%
3 - Dotations et Participations de l'État	669 838	597 186	-10,85%
4 - Autres produits de gestion courante	139 806	141 905	1,50%
5 - Produits exceptionnels	21 015	43 044	104,83%
<b>Total</b>	<b>3 331 959</b>	<b>3 325 447</b>	<b>-0,20%</b>

Les recettes de fonctionnement 2014



Les recettes de fonctionnement 2015

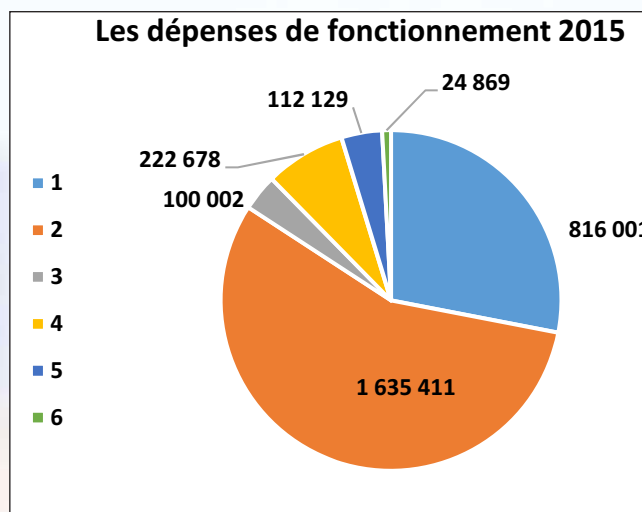
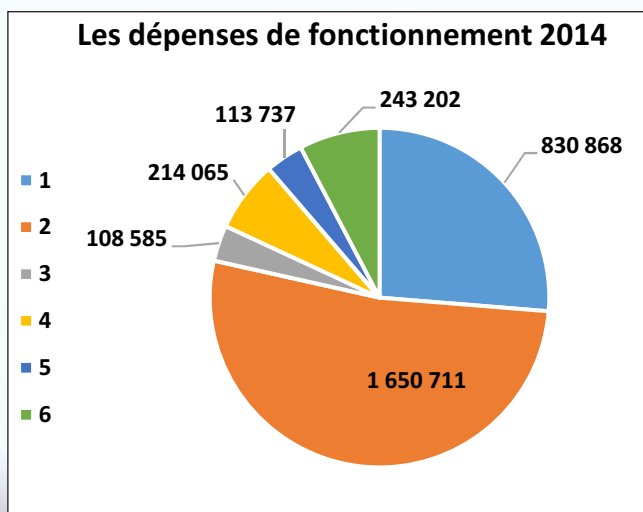


## Les dépenses de fonctionnement

Côté charges, aussi, deux dépenses constituent l'essentiel de celles-ci : la première dite "incompressible" relative aux charges de personnel (+ de 50%) et la seconde qui tient aux achats et charges de gestion courante de la collectivité (maintenance, prestations de services, contrats d'assurance...). Ce qui est à noter, c'est la baisse de plus de 250 000 € des dépenses de fonctionnement en 2015 par rapport à 2014 qui témoigne de la rigueur mise dans la réalisation d'économies. Tous les

contrats sont systématiquement renégociés un à un, générant ainsi des économies importantes. C'est entre autre ce qui a permis à la fin de l'exercice 2015 de constater un résultat comptable en hausse et un début de rétablissement des composantes de l'autofinancement, inversant ainsi une tendance inquiétante d'effritement de ces composantes constatée les années précédentes.

Les dépenses de fonctionnement		2014	2015	Variation
1 - Achats et charges externes		830 868	816 001	-1,79%
2 - Charges de personnel		1 650 711	1 635 411	-0,93%
3 - Charges financières		108 585	100 002	-7,90%
4 - Contingents obligatoires, indemnités		214 065	222 678	4,02%
5 - Subventions aux associations		113 737	112 129	-1,41%
6 - Charges exceptionnelles		243 202	24 869	-89,77%
<b>Total</b>		<b>3 331 959</b>	<b>3 325 447</b>	<b>-0,20%</b>

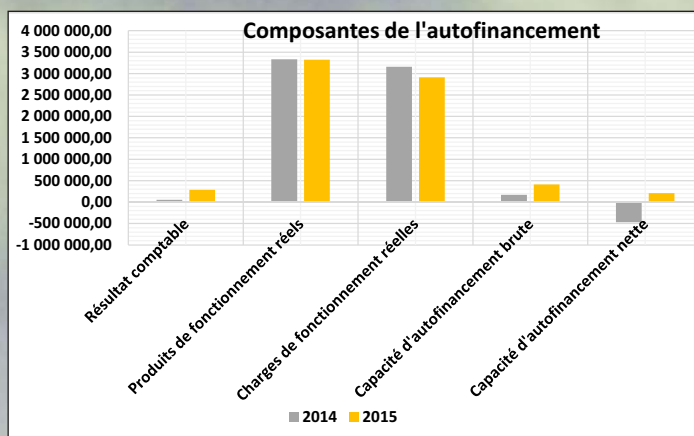


La différence entre les charges et les produits de fonctionnement détermine le résultat comptable qui est en nette augmentation au 31 décembre 2015. La différence entre les produits et les charges réels de fonctionnement donne la capacité d'autofinancement brute, en nette augmentation elle aussi. La capacité d'autofinancement brute doit permettre de couvrir le remboursement de l'annuité de la dette. Le résiduel, appelé capacité d'autofinancement nette, participe au financement des dépenses d'équipement de la commune.

le remboursement de l'annuité de la dette générant une capacité d'autofinancement nette négative et privant la commune de tout autofinancement pour d'éventuels investissements, la tendance a été inversée en 2015. Pierrevert retrouve, après ce premier exercice de la mandature exercé de bout en bout par notre majorité, grâce à une volonté affirmée de maîtriser les dépenses et une grande rigueur de gestion, une capacité d'autofinancement brute suffisante à dégager une capacité d'autofinancement nette positive et de nature à nous permettre d'envisager des investissements nouveaux pour le futur.

Le tableau et le graphique ci-dessous montrent que si en 2014, la capacité d'autofinancement brute était insuffisante à couvrir

Composantes de l'autofinancement	2014	2015	Variation
Résultat comptable	53 156	288 208	442,19%
Produits de fonctionnement réels	3 331 959	3 325 447	-0,20%
Charges de fonctionnement réelles	3 161 168	2 911 090	-7,91%
Capacité d'autofinancement brute	170 791	414 106	142,46%
Capacité d'autofinancement nette	-468 115	210 179	144,90%



## 2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle enregistre les opérations qui accroissent ou diminuent le capital (ou patrimoine) de la collectivité. Exemple de dépenses : acquisitions de biens immobiliers et mobiliers pour une certaine valeur, travaux de constructions, remboursement du capital des emprunts.

### Les recettes d'investissement

Le niveau des subventions perçues s'est maintenu entre 2014 et 2015. Il s'agit des aides financières obtenues pour les travaux relatifs à la construction du bâtiment éco-citoyen et aux travaux de requalification du centre ancien du village entrepris entre fin 2011 et 2014.

Le fonds de compensation à la TVA est en baisse du fait des travaux moindres exécutés en 2014 par rapport à 2013. Ce dernier est en effet versé avec une année de décalage par rapport à la réalisation des travaux. En 2014, en effet, seuls les travaux en cours ont été terminés. Une pause financière étant rendue nécessaire compte tenu des dépenses d'équipement consé-

quentes des années précédentes et de l'obligation dans laquelle nous sommes de reconstituer une trésorerie et de retrouver un équilibre budgétaire et financier. Ce fonds de compensation est donc de fait en diminution.

En 2014, la commune a aussi dû recourir à un emprunt de 500 000 € afin de pouvoir payer la fin des travaux relatifs aux investissements de la mandature précédente.

Mais nous nous sommes aussi essentiellement employés à rembourser les prêts relais contractés par nos prédécesseurs de manière à faire baisser l'endettement de la commune.

En 2015, nous n'avons contracté aucun nouvel emprunt.

La situation dans laquelle nous nous trouvons d'une trésorerie en grande difficulté, de l'absence totale d'autofinancement et de la nécessité de rétablir avant toute chose les équilibres financiers sur lesquels assoir nos actions futures, nous a conduits à réduire de manière drastique les dépenses d'équipement.

Les recettes d'investissement	2014	2015	Variation
1 - Excédent de fonctionnement capitalisé	445 821	214 447	-51,90
2 - Crédits bancaires et assimilés	500 000	0	-100,00%
3 - Autres dettes à moyen long terme	3 794	750	-80,23%
4 - Subventions reçues	395 574	392 486	-0,78%
5 - FCTVA	408 728	164 535	-59,74%
6 - Autres Fonds globalisés d'investissement	70 153	94 465	34,66%
7 - Annulation dépense d'investissement	82 392	25 560	-68,98%
8 - Opérations sous mandat	108 884	27 033	-75,17%
9 - Amortissements	117 635	129 648	10,21%
10 - Recettes d'ordre sur cessions immobilières	189 189	28 275	-85,05%
<b>Total</b>	<b>2 322 170</b>	<b>1 077 199</b>	<b>-53,61%</b>

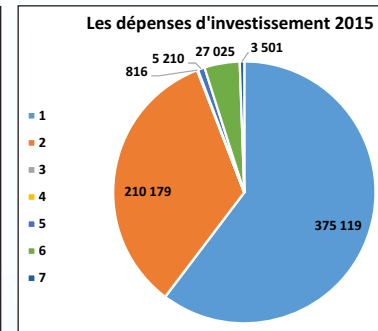
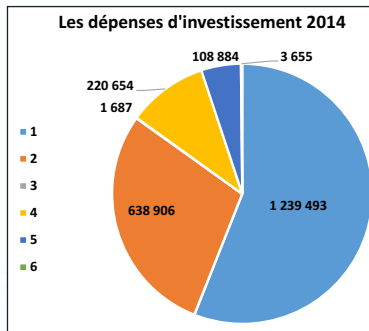
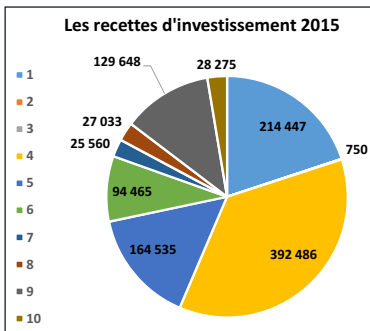
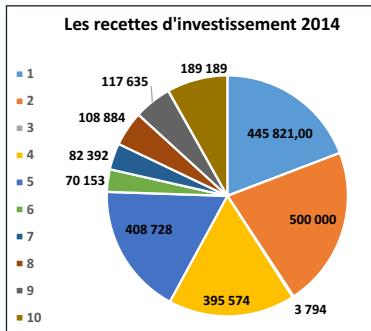
### Les dépenses d'investissement

Les dépenses principales d'investissement sont celles relatives à des constructions et acquisitions et le remboursement du capital des emprunts.

Il est intéressant de relever sur le tableau ci-dessous la baisse significative du remboursement des dettes bancaires entre 2014 et 2015 (-67%).

L'ensemble des efforts effectués depuis avril 2014 nous permet d'afficher des résultats en amélioration et un retour progressif aux grands équilibres financiers nécessaires pour l'avenir. Néanmoins, la situation reste encore fragile. Nous devons continuer à œuvrer à la reconstruction des finances pierrevertantes et ne pas relâcher la vigilance et la rigueur que nous avons mises jusqu'ici dans la gestion des affaires de la commune.

Les dépenses d'investissement	2014	2015	Variation
1 - Dépenses d'équipement	1 239 493	375 119	-69,74%
2 - Remboursement de dettes bancaires	638 906	210 179	-67,10%
3 - Remboursement autres dettes MLT	1 687	816	-51,63%
4 - Versement à DLVA du résultat excédentaire des Budgets Annexes transférés (Eau et Assainissement)	220 654	0	-100,00%
5 - Opérations sous mandat	108 884	5 210	-95,22%
6 - Moins valeur sur cession immobilière	3 655	27 025	639,40%
7 - Subventions transférables	0	3 501	
<b>Total</b>	<b>2 322 170</b>	<b>621 850</b>	<b>-72,06%</b>

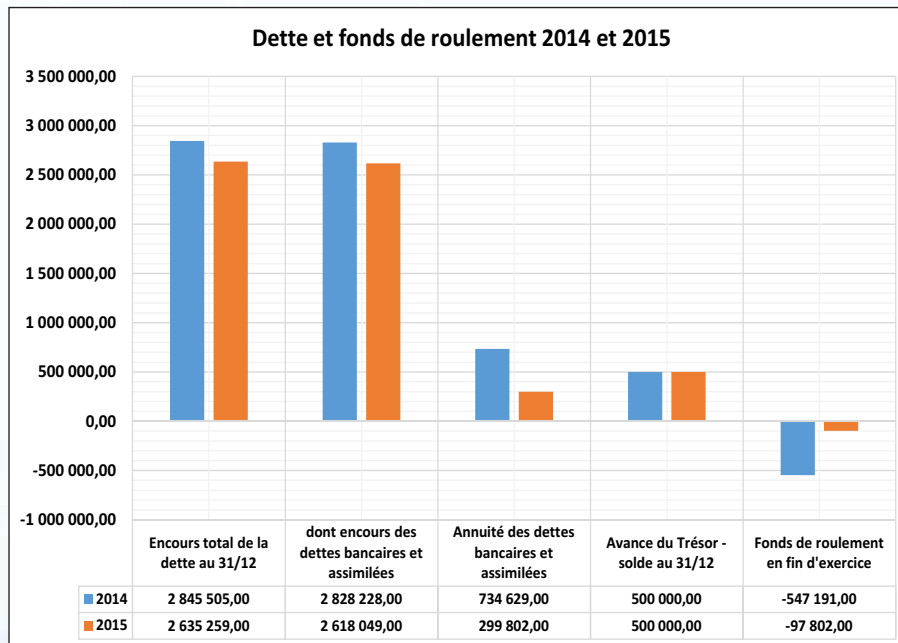


Le graphique ci-contre que nous vous proposons comme une conclusion de cette photographie des finances du village témoigne de cela :

- un encours de la dette en diminution
- l'annuité des dettes bancaires en diminution
- le fonds de roulement qui est une ressource que la commune peut utiliser ultérieurement soit pour couvrir les besoins générés par les éléments de bilan liés à son cycle de fonctionnement courant, soit pour conserver une réserve d'autofinancement ou pour financer de nouveaux investissements ; est inexistant mais de moins en moins, passant de - 547 000 € à - 98 000 €. Le retour à un fonds de roulement positif est donc en bonne voie.

EN PROGRÈS MAIS LA LIGNE D'ARRIVÉE N'EST PAS ENCORE FRANCHIE...

La rigueur de gestion est notre credo et restera de mise tout au long du mandat si l'on ne veut pas, comme le font la plupart des communes du département, toucher aux impôts.



**EN 2016...**

Un budget toujours empreint de beaucoup de prudence car si l'année 2015 marque le retour vers l'équilibre, cette tendance doit être confirmée.

Le budget tel qu'il a été élaboré et voté permet de miser sur un excédent brut d'exploitation prévisionnel de 329 700 € et sur une capacité d'autofinancement de 237 700 €.

La difficulté supplémentaire à laquelle Pierrevert doit faire face est le litige qui l'oppose à l'entreprise Eiffage, intervenue sur les travaux de requalification du centre ancien (rue de la Frache notamment) en 2013-2014, sous l'ancienne municipalité.

Cette société estime en effet avoir perdu de l'argent sur ce chantier en raison, selon elle, d'un cahier des charges mal défini au départ qui l'a conduite à devoir faire face à des impondérables et imprévus ayant entraîné des coûts importants. Elle demande en conséquence à la commune, en sus du prix du marché initial, de l'avenant et du marché complémentaire, la somme de 725 000 €.

Ce chantier, qui a coûté 815 811 € (hors maîtrise d'œuvre) à la commune, verrait son montant atteindre plus d'un million et demi si l'action d'Eiffage aboutissait.

Sans préjuger de l'issue de cette affaire, le principe de prudence et une gestion responsable obligent à provisionner comptablement

ce risque sur plusieurs exercices. En 2016, la provision est de 150 000 €. Ceci ne manquera donc pas d'augmenter nos charges de fonctionnement et d'obérer d'autant notre résultat comptable et notre capacité d'autofinancement en fin d'exercice.

Ceci nous oblige à davantage encore de rigueur dans l'exécution des dépenses du budget 2016. À défaut, tous les efforts réalisés en 2015 pourraient être réduits à néant.

... Mais nous tenons nos engagements :

**MAINTIEN POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE**

Le produit de la fiscalité directe locale constitue la principale ressource d'une collectivité territoriale et le vote annuel des taux le moyen d'augmenter les recettes pour une commune. Malgré un contexte budgétaire difficile de ces dernières années, la municipalité, conformément à ses engagements, a fait voter lors du dernier Conseil municipal le maintien des taux de fiscalité locale. Comme les deux années précédentes, le choix de la rationalisation et de la réduction des dépenses l'a emporté sur l'augmentation d'une pression fiscale plus élevée de près de 35% à Pierrevert que dans l'ensemble des communes de la même strate.

## "LE VIN DANS TOUS SES ÉTATS" AU MUSÉE DE LA VIGNE

Dans la continuité de sa réouverture initiée par la municipalité l'été dernier, le Musée de la Vigne et du Vin, situé au cœur du village, met à l'honneur les artistes locaux pour des expositions.

Après avoir accueilli le photographe Henri Kartmann et sa série "Cépages d'hiver", l'association "R'Eve d'art" y a pris ses quartiers du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 10 avril.

Dix artistes locaux y ont exposé leurs œuvres dont un Pierreverdant, Bernard Albert ; un ancien Pierreverdant, Jean-Pierre Gianesini et trois Pierreverdantes : Marie Blais, Michèle Raclot et Raymonde Langrais. Les deux dernières citées faisant partie des bénévoles du musée.

Beaucoup de visiteurs dont de nombreuses personnalités (élus, responsables d'associations...) étaient présents pour le vernissage organisé le vendredi 1<sup>er</sup> avril à 18 h.

Le musée de la vigne rouvrira ses portes cet été avec les mêmes bénévoles que l'été dernier, qui ont accepté de renouveler l'expérience, témoignage comme l'a soulevé l'Adjointe à la culture de leur attachement à ce lieu, chargé d'histoire : elle les a d'ailleurs chaleureusement remerciés pour leur dévouement à la commune.

Fabienne Krebaza a également rendu hommage à la Présidente de l'association R'Eve d'Art, Evelyne Roux, dont l'investissement



est entier. Puis, elle a conclu avant la dégustation des vins offerts par la Cave coopérative "Petra Viridis" et le domaine "La Blaque", par cette phrase de Jean Vilar : « *La culture est une nourriture aussi indispensable que le pain et le vin* ».



## UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS !

La matinée du vendredi 8 avril a été très colorée à Pierrevert ! Les enfants de la crèche "Pirouette cacahuète" et de l'Accueil Collectif de Mineurs "Les Renardeaux" ont fait leur carnaval sur le thème "Voyage dans les îles". Un grand cortège chamarré et rythmé par des percussions a défilé dans Pierrevert depuis le Bâtiment Éco-citoyen jusqu'au boulodrome situé près de la salle polyvalente. Une belle avant-première pour la fête du village !

## PETITS JEUX DE PÂQUES... À L'EAU !

La pluie était au rendez-vous pour le dimanche de Pâques et les petits Pierreverdants n'ont pas pu participer aux jeux préparés par les animateurs de l'Accueil Collectif de Mineurs prévus à la chapelle Saint-Patrice. Cependant, rendez-vous était donné à la salle polyvalente où ils ont pu écouter les merveilleuses histoires racontées par Annie Moutte et repartir heureux avec un gros lapin en chocolat...



## SOIRÉE "BRASSENS"

Le samedi 19 mars à la salle de la Frache, la Commune a eu l'immense plaisir d'accueillir la compagnie "Les Tréteaux du Charrel" pour un spectacle poétique et musical en hommage à Georges Brassens « *Je m'suis fait tout p'tit !* ». Un savoureux mélange de théâtre, de poésie et de chanson sur des mélodies à consonances jazz dans une version épurée : Jean Duvert chante sans micro avec en accompagnement un piano et des percussions. Une bien belle soirée !



## UNE FÊTE TOUT FEU TOUT FLAMME !

Pierrevert était en effervescence le week-end des 9 et 10 avril. Un grand éventail de manèges a pris place sur les parkings de la Mairie et des Ferrages : jaguar, chenille, mini-scooter et autres attractions ont conquis un large public durant toute la Fête du village. Un des objectifs de la municipalité d'André Mille était de redynamiser cet événement qui tombait en désuétude... Sa nouvelle formule revue et corrigée depuis l'an dernier remporte un énorme succès.

Les spectateurs étaient nombreux le samedi soir à la tombée de la nuit au boudrome pour assister au spectacle lumineux "La Machine à Rêve" de la Cie Feufolie. Les artistes ont emmené le public dans un voyage à travers le temps et l'imaginaire : un univers "Steampunk" mécanique (rétrofuturiste) aux magnifiques costumes. Ils ont présenté une palette de leurs talents aussi multiples que surprenants. La troupe dompte les flammes et la lumière au travers de la danse et du jonglage sans oublier l'art spectaculaire du cracheur de feu. Une soirée qui a conquis petits et grands !



"La machine à Rêve" a investi la place du marché dominical le matin et a terminé sa route dans l'après-midi sur la fête foraine en proposant des sculptures de bal-

lons pour les enfants mais aussi de la danse et une déambulation d'échasses au milieu des manèges.



## NOUVEAU FORMAT POUR LA DEUXIÈME ÉDITION DES JEUX DE PIERREVERT !

La deuxième édition des Jeux de Pierrevert aura lieu le samedi 10 juin de 9 h à 13 h. Cette année, le format de la manifestation sera particulièrement ludique. En effet, afin de mettre en valeur le village et ses sites incontournables, un rallye en étoile type "Raid aventures" sera organisé. Vous pourrez ainsi découvrir les associations sportives de la commune au gré d'épreuves réparties autour de la chapelle Saint-Patrice. Ces épreuves placées sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur seront adaptées à tous. Entre copains ou en famille, si vous avez entre 8 et 77 ans, vous pouvez dès à présent constituer des équipes de trois personnes, intergénérationnelles et mixtes. Le trophée gagné l'année dernière sera remis en jeu et une récompense sera décernée à chaque finisher. Un apéritif viendra clôturer cette matinée conviviale et festive. Venez nombreux et n'hésitez pas à vous renseigner en mairie ! Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le site de la Commune, et ce, jusqu'au lundi 30 mai 2016. Il ne tient plus qu'à vous de franchir le pas et nous rejoindre dans cette belle aventure !



## PIQUE-NIQUE À SAINT-PATRICE



Comme de coutume, le grand pique-nique de Pentecôte se déroulera à la chapelle Saint-Patrice le lundi 16 mai à midi. Celui-ci sera précédé de la traditionnelle procession organisée par la Paroisse dont le départ est prévu à 10 h 30 du cimetière Saint-Guien. La légende dit qu'un berger dénommé Pa-

trice, qui avait une grande connaissance des plantes et de leurs vertus, fabriqua un remède pour soigner la peste qui avait gagné Pierrevert en 1631, après sa rencontre miraculeuse avec le Saint du même nom. Depuis, il est le Saint patron et protecteur de notre village.

## FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET

Pierrevert brillera de mille feux à la tombée de la nuit le mercredi 13 juillet où un spectacle pyrotechnique sera tiré derrière la salle polyvalente. L'an dernier, il a accueilli près de 400 personnes qui, à la fin du feu d'artifice ne sont pas rentrées chez elles... En effet, la grande majorité du public a rejoint la place du

19 mars 1962 pour écouter le grand saxophoniste Don Billiez et sa formation de musiciens "Lou Jam" et danser une grande partie de la soirée. Il nous fait le grand honneur de revenir cette année ! Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte...

## NOUVEL ÉVÉNEMENT À PIERREVERT !

Sous l'impulsion de Fabienne Krebazza, la Commune de Pierrevert organisera les Rencontres Culturelles Champêtres à la Chapelle Saint-Patrice du vendredi 3 au dimanche 5 juin 2016.

L'objectif principal est de rassembler les associations culturelles autour d'un projet commun afin de valoriser les actions qu'elles mènent tout au long de l'année et renforcer le lien entre elles et avec les différents publics qu'elles peuvent attirer. Ces rencontres sont en cours de préparation : elles se déclineront en expositions, ateliers ouverts, lectures, dédicaces de romans, petites représentations (théâtre, musique, chant, danse...). Plus de dix associations ont répondu à l'appel à projet. Cela présage de belles journées riches en rencontres et échanges dans un cadre magnifique.

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Rendez-vous incontournable pour annoncer l'été en douceur, la fête de la musique se déroulera dans tout le village le mardi 21 juin en soirée. Au programme : Atelier Blues & Jazz de Pierrevert, Peter H (musiques acoustiques d'ici et d'ailleurs), Les Mauvais Garçons (Psychedelic and Dirty Rock-Music), Palace (Rock retro, Rockabilly, Rythm' Blues), La Marabunta (Latin Reggae).





## DES RÉCOMPENSES BIEN MÉRITÉES !

Au cours de son Assemblée Générale, en présence de Fabienne Krebazza, adjointe déléguée aux associations culturelles, des représentants de l'Union Départementale, adhérents et amicales voisines, deux membres de notre bureau recevaient une récompense bien méritée. M. Jayet, Président de l'Union départementale et Régionale remettait à Marie-Christine Graff (secrétaire), et Raymonde Langrais (trésorière), la médaille de Chevalier du Mérite

du Sang, en remerciement de leur engagement à cette grande cause nationale.

Faisant suite à la journée d'information sur le don du sang dans les classes de CM1 et CM2, un concours de dessin est proposé aux élèves. Les résultats seront exposés à la collecte du 31 mai. Les donateurs et personnels EFS seront invités à participer au classement. Durant le mois de mai, l'ADSB initiera une campagne d'information à l'intention des jeunes



Pierreverdants âgés de 18 ans afin de les mobiliser pour le don du sang et sera à leur écoute pour répondre à toutes leurs questions.

## UN JUMELAGE QUI FONCTIONNE BIEN POUR L'ASSOCIATION DE JUMELAGE PIERREVERT PALAIA

Depuis janvier 2016, les succès des manifestations se multiplient. Après l'assemblée générale en janvier, le loto de la Saint Valentin le 14 février, qui a fait salle comble, la sortie week-end à Jonquera fin février où le car était plein, le loto du 6 mars, la sortie aux Embiez du 3 avril, car plein également, nous revoilà plongés dans la préparation du voyage à Palaia pour fin avril, qui affiche déjà complet.

La venue des italiens pour avril a été différée pour coller aux emplois du temps de nos amis Toscans. Un grand moment très attendu par tous. L'association organisera une soirée paëlla. Il va sans dire que l'AJPP permet de développer de plus en plus des liens d'amitié avec Palaia, mais aussi maintenant avec des provinces voisines, et de favoriser les échanges socioculturels. Les relations s'orientent vers les échanges linguistiques dans le cadre scolaire. Depuis ses débuts, le visage du jumelage a bien changé. Bien sûr, les échanges culturels et associatifs se poursuivent. L'as-

sociation de jumelage essaie également de mettre en place des projets communs. Le jumelage tel qu'il est présenté et vécu par l'AJPP, a développé tout au long de ces dernières années d'existence de multiples échanges entre les différentes villes.

Le jumelage entre les villes de Palaia et de Pierrevert n'est donc pas le fait exclusif des instances officielles, mais bien plus le résultat de rencontres et de liens d'amitié entre habitants qui s'affinent et se renforcent d'année en année.

Le premier semestre est chargé en manifestations, il se terminera par la sortie "manade" avant de partir pour les voyages en Sicile en septembre (complet) et les marchés de Noël au Tyrol en décembre...

AJPP : Max Eymat - 06 16 50 19 20

ajpp04@wanadoo.fr

<http://association-jumelage-pierrevert-palaia.com/index.html>

## GARDER LE CAP !

Pour le "Comité de jumelage Les Amis de Palaia", changer de nom n'est pas changer de cap. Mieux marquer sa spécificité : l'animation du jumelage Pierrevert-Palaia, authentifier buts et moyens pour remplir cette mission, telle a été la volonté de notre association. Un jumelage entre deux communes se construit et se "cultive". Nous développons les échanges pour resserrer les liens d'amitié, voire d'affection : aujourd'hui, plus de quarante familles, tant à Pierrevert qu'à Palaia, hébergent leurs homologues. Découvrir et faire découvrir les richesses culturelles et patrimoniales des deux cités et de leur province permettent de se mieux comprendre. Nous apprécions de partager d'intenses moments festifs lors d'échanges et de rencontres, officiels ou non. Implanter profondément le jumelage dans la vie quotidienne de chacune des deux cités est notre objectif commun. Le "Comité de jumelage Les Amis de Palaia" est donc ouvert à tous les Pierreverdants désireux de partager tout cela avec nous : chacun peut retrouver ces moments forts sur notre site.

Pour 2016, quelques dates à retenir :

- chaque vendredi à 18 h 30, cours d'italien à la Maison pour Tous
- Lundi 16 mai : participation au pique-nique de la Saint-Patrice
- du vendredi 10 au dimanche 12 juin : voyage à Palaia avec visite de Lucques et de Carrare, carrière et musée
- Dimanche 11 septembre : participation au forum des associations



- à l'automne : accueil à Pierrevert de nos amis toscans
- en novembre : soirée dansante italienne
- et bien d'autres projets encore !

Pour nous rejoindre : Joëlle Geoffroy (Présidente) 04 92 72 91 86

lesamisdepalaia@bbox.fr

<http://www.comitedejumelage-lesamisdepalaia.fr>

## LE PRINTEMPS DE L'ATELIER BLUES & JAZZ DE PIERREVERT

Comme annoncé dans la précédente édition de ce bulletin, l'Atelier Blues et Jazz de Pierrevert, poursuivant son objectif d'animation, s'est investi dans l'organisation de deux concerts au caveau de la Frache.

Le 6 mars, un public nombreux a pu apprécier la chanteuse Benjamine Girolami, accompagnée par un trio efficace (Manu Decormis au clavier, Jean-Yves Soler à la basse, et Carl Bouchaux à la batterie), qui ont emmené les spectateurs dans leur "Smooth attitude".

Le 1<sup>er</sup> mai, l'association a programmé un autre concert, en hommage cette fois à l'immense pianiste qu'était Michel



Petruciani, pour le plus grand plaisir de ses admirateurs.

Mais les efforts de l'Atelier Blues et Jazz de Pierrevert ne s'arrêtent pas là, puisque se profilent un projet d'animation de rue

lors du marché dominical, la participation aux Rencontres Culturelles Champêtres à la Chapelle Saint-Patrice le premier week-end de juin, et bien entendu la fête de la musique, en attendant le pique-nique musical qui se tiendra au début de l'été, également à la Chapelle Saint-Patrice...

On en oublierait presque la vocation première de l'Atelier : développer, pour ses membres, l'apprentissage du "jouer ensemble".

Contact : Daniel Dohin  
06 82 01 50 64  
atelierblues.pv@free.fr

## LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Aux belles peintures de Joce Caputo ont succédé durant tout le mois d'avril les photos de Gian Luigi Fiorini "Portraits de femmes" illustrées par une conférence de l'auteur le mardi 5 avril "Les femmes photographes".

Nous retrouvons en mai l'exposition des artistes de Utopi 'Art : une habitude éclectique et spectaculaire...

Robert Escoffier occupera ensuite les lieux avec ses photos "dansantes" autour de l'œuvre de Giono et l'été sera encore en photos avec le voyage au Rajasthan de notre ami Gian Luigi Fiorini... Beaucoup de photographes dans notre bibliothèque pour rendre hommage à notre maintenant célèbre festival !

Au programme également, une conférence de philosophie et une autre sur l'éducation Montessori dont les dates ne sont pas encore précisées.

Sur nos tables, une présentation autour du thème "Peinture et littérature" avec les ouvrages correspondants suivra celle autour du "Jardin écologique" qui a remporté un vif succès.

Nos coups de cœur du printemps sont à votre disposition : "Le Grand marin" de Catherine Poulain, "En attendant Bojangles" d'Olivier Bourdeau, "Sur les épaules de Darwin" de Jean-Claude Ameisen, "À l'écart" d'André Bucher, "Je me souviens de tous vos rêves" de René Frégni, "Pierre Rabhi, semeur d'espérance" d'Olivier Le Naire...

« *Nous ne sommes pas une espèce privilégiée ni de providentiels élus. Juste des créatures ténues et imparfaites dans la ronde universelle, l'absolu mystère de l'espace et du temps* » (André Bucher, "L'écart")

## CLUB DES AÎNÉS

Les activités de Printemps du Club des Aînés "Aqui Sian Ben" fleurissent avec une programmation bien alléchante :

- Jeudi 28 avril : sortie journalière en Camargue, avec promenade en péniche, arrêt photo dans une manade de taureaux et travail à cheval par des cavaliers camarguais.
- Jeudi 10 mai : repas dansant.
- Du samedi 11 au samedi 18 juin : grand voyage en Corse, visite du Cap Corse, Bonifacio, la Castagniccia, Corte, Saint-Florent et Bastia.

Nous prévoyons également d'organiser notre pique-nique à Saint-Patrice le jeudi 23 juin.

Nous vous rappelons également les rendez-vous hebdomadaires :

- tous les mardis et jeudis après-midi : jeux de cartes suivis d'un goûter gospel au rez-de-chaussée de la Maison pour Tous (salle des aînés)
- tous les lundis à 14 h 30 : balade de 2 heures aux alentours de Pierrevert
- tous les jeudis à partir de 18 h : chants et gospel au rez-de-chaussée de la Maison pour Tous (salle des aînés)

Contacts : 06 73 05 89 59  
06 62 22 21 62

## SOIRÉE AVEC LE THÉÂTRE DES PAS PRESSÉS

Samedi 25 juin à 21 h, à salle de la Frache, nous vous présenterons notre création 2016 !

« *Une comédie déjantée qui fait l'éloge de la misandrie ordinaire* » : une veuve, une dinde et une sainte... Ce trio infernal prendra sa revanche contre les hommes et leur feront perdre la tête !

Retenez votre soirée pour ce moment de rire et de détente !

Renseignements : 06 98 61 27 15  
ou theatredespaspresses@orange.fr

## RAPPELS DU CIL

Le CIL rappelle que la protection de son habitation et de celle de ses voisins passe par le respect des règles de débroussaillage. La réglementation peut être consultée sur le site du CIL ou celui de la Mairie. Pour l'illustrer, il prévoit d'organiser, avec le concours de l'ONF, une réunion sur le terrain pour montrer concrètement comment s'y prendre pour débroussailler un terrain en respectant la réglementation en vigueur... Ce sera à l'automne, pour ne pas interférer avec la première révision, actuellement en cours, du PPRIF : déclassement de la zone violette B07 (Montée Eugène Charbonnier) en zone bleue B1 suite à la réalisation des travaux demandés dans le PPRIF et extension de la zone B0 du golf.

Site : [www.cil-pierrevert.fr](http://www.cil-pierrevert.fr)

## LES DISCIPLES D'ESCOFFIER

Les disciples d'Auguste Escoffier ont organisé un dîner de Gala au restaurant du Golf à Pierrevert, le 14 mars dernier. Pas moins de 150 personnes ont répondu présent pour cette action caritative. Le Lycée Professionnel Martin Bret de Manosque avait délégué une classe de service avec leur professeur Monsieur Faty et cinq élèves de cuisine avec leur professeur Monsieur Valette, ceux-ci pour aider les chefs qui œuvraient à la confection de ce repas.

La soirée a rapporté 4 000 euros de bénéfice et nous permettra d'équiper le centre socio-éducatif d'enfants autistes de la Bourguette (La Tour d'Aigues) d'un équipement assez complet de boulangerie pâtisserie. Nous avons également offert à un enfant hémiplégique de Tallard dans le 05 un lit médicalisé.

Le marché de Noël de Pierrevert nous a permis d'acheter un bureau évolutif pour un enfant en fauteuil roulant à Pierrevert.

Lors de cette soirée, quatre chefs ont été intronisés en cordon rouge, cinq Amis d'Escoffier intronisés en cordon bleu. Le brillant parcours hôtelier d'Arnaud Berrut lui a valu l'obtention d'un diplôme de (Jeune Espoir) de l'Hôtellerie Française.

Nous remercions très sincèrement tous les participants, les généreux donateurs ainsi que tous les chefs qui ont œuvré gracieusement pour cette noble cause.



Nous vous rappelons que nous organisons le dimanche 10 juillet à midi, une superbe bouillabaisse à la salle polyvalente de Pierrevert. Les inscriptions débiteront début mai. Notez bien cette date !

M et Mme Bourdaud : 04 92 73 75 40

## ÉCOTRUFFES : DE LA TERRE À L'ASSIETTE !

Les conférences dégustatives organisées cet hiver au Bacchus ont été un succès. Nous remercions les personnes qui y ont participé, en espérant les revoir en juin lors des dégustations de la truffe d'été.

Les animations prévues au printemps 2016 :

- stages d'éducation des chiens à la recherche des truffes
- dégustations de plats à la truffe d'été à partir de la fin du mois de mai (la bonne maturité des truffes définira la date de début de ces animations)
- création de jardins truffiers

Quelques mètres carrés suffisent pour produire des truffes. De nombreux jardins à Pierrevert présentent des caractéristiques de sol très propice au développement du champignon, pour peu

que l'on sache créer des conditions de milieu favorable à sa fructification. La mycorhization des arbres de bordures est aussi un procédé efficace et souvent plus rapide que la plantation de jeunes plants.

L'association Écotruffes recherche toujours un terrain pour mettre en place un programme d'expérimentation : il doit faire au moins 2500 m² et présenter des caractéristiques très favorables à la culture de la truffe. Une convention devra être signée avec l'association.

Pour être informé de la tenue des différentes animations, vous pouvez nous joindre par mail : [ecotruffes@gmail.com](mailto:ecotruffes@gmail.com) ou par téléphone : 06 72 46 15 93.

Le Président, Marcel Dol

## ÉDUCATION À L'IMAGE SUR PIERREVERT

Créée récemment sur Pierrevert, "Images in Video" est une association qui propose diverses prestations de communication et de production audiovisuelles. Reportages, documentaires, clips, fictions... Images in Video réalise toutes sortes de documents audiovisuels et tend à devenir un support de communication, de créations, aux entreprises, structures associatives, collectivités, mais aussi auprès de particuliers (films de mariages, soirées etc.). L'association s'investit aussi dans l'Éducation à l'image et met en place des ateliers autour de l'image et du son au sein du dispositif TAPS mis en place par la commune de Pierrevert, et ce depuis janvier 2016. À l'issue de ces animations, plusieurs courts-métrages ont pu

être réalisés par les enfants de 6 à 12 ans, et seront diffusés lors des Rencontres Culturelles Champêtres à la Chapelle Saint-Patrice du 3 au 5 juin 2016.

Images In Video  
Sophie Paris (Présidente)  
06 45 65 85 74  
[sophie.paris04@orange.fr](mailto:sophie.paris04@orange.fr)



## EVIDANSE FAIT SON CINÉMA !

Cette année, l'association Evidanse présentera son 6<sup>e</sup> spectacle sur le thème du cinéma. Les costumes, les musiques, les chorégraphies de style contemporain, hip-hop et classique nous ferons voyager à travers les époques et les films qui ont marqué petits et grands... Un extrait du spectacle sera présenté à la salle polyvalente de Pierrevert le samedi 18 juin à 18 h 30. Ne manquez pas l'intégralité du spectacle : "Evidanse fait son cinéma" au théâtre Jean le Bleu le mardi 28 juin 2016 à 20 h 30.

Ecole de danse Evidanse  
06 60 59 37 60  
[contact@alevidanse.fr](mailto:contact@alevidanse.fr)  
[www.alevidanse.fr](http://www.alevidanse.fr)

## LES 8<sup>e</sup> NUITS PHOTOGRAPHIQUES DE PIERREVERT : C'EST PARTI !

Le 24 février dernier s'est déroulée l'assemblée générale des Nuits Photographiques de Pierrevert : l'occasion pour notre Président, Stéphane Kossmann, de redire sa satisfaction devant le succès de l'édition 2015 qui a véritablement marqué un tournant dans l'évolution de cette manifestation et de réaffirmer son ambition d'acquiescer, au cours des années à venir, une notoriété nationale, voire internationale... Il présentait l'ébauche de l'édition 2016 avec déjà l'annonce de la présence de Peter Knapp, à la Fondation Carzou, de la mi-juin à la mi-septembre.

Nous connaissons maintenant le nom de la marraine du festival : Marie Laure de Dekker, grande journaliste et photographe française, qui s'est livrée à la photo reportage dans tous les pays du monde où elle est passée, pour le compte du magazine Newsweek ou de l'agence Gamma, notamment le Tchad et l'Afrique du sud où elle a rencontré Nelson Mandela, puis à la photo de cinéma, avec une attention particulière portée à Catherine Deneuve, en passant par la mode et la publicité en collaborant avec le magazine Vogue, sans oublier qu'elle est aussi l'auteur de la photo officielle de Valéry Giscard d'Estaing le jour de son élection présidentielle en 1974. Un parcours d'une exceptionnelle richesse que nous aurons le plaisir de découvrir à Pierrevert.

D'autres invités de prestige sont attendus pour les expositions et les projections nocturnes :

- Aleksey Myakishev, photographe qui nous vient de Russie.
- Sans doute une exposition de Sabrina et Roland Michaud, couple de photographes ayant travaillé ensemble sur l'Asie et plus particulièrement les civilisations de l'Islam, de l'Inde et de la Chine.
- Un hommage à Jean-Pierre Sudre, grand photographe qui a vécu dans le Luberon.
- Guillaume de Sardes, photographe et directeur artistique du festival Photomed de Sanary.

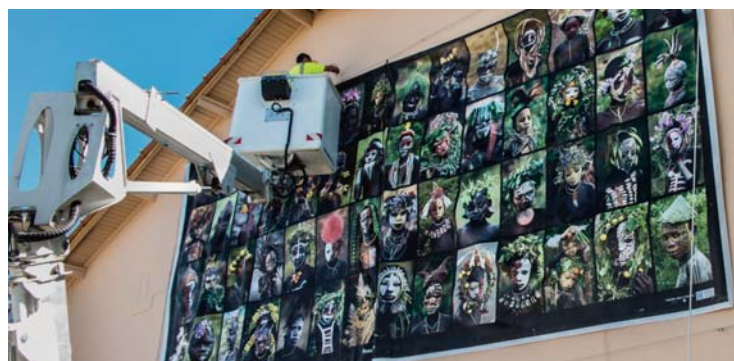
## R'ÈVE D'ART TRANSFORME L'ESSAI EN CETTE ANNÉE 2016 !

Notre association, créée en 2010, a pour vocation de promouvoir ses artistes, de les faire connaître, de faire apprécier leur travail.

Au travers d'expositions plus nombreuses et variées chaque année, R'Ève d'Art atteint cet objectif en voyant exploser de-ci de-là les expos personnelles d'artistes qui ont commencé à dévoiler leurs œuvres dans le cadre collectif avec R'Ève d'Art : la bibliothèque de Pierrevert, le château de Gréoux-les-Bains, la chapelle de Lurs, la galerie de l'ESDAC d'Aix-en-Provence, la galerie Fred de Manosque... La liste est longue pour ces expos individuelles qui jalonnent l'activité artistique de notre région.

Un résultat très encourageant qui montre que la création de cette association a donné envie de travailler davantage, d'exposer encore plus jusqu'à avoir une assise suffisante pour exposer seul. Le public que nous remercions est pour beaucoup dans notre progression, présent là où notre galerie mobile se déplace : Pierrevert, Manosque, Gréoux-les-Bains, Lourmarin, Gordes...

Des espaces d'exposition sont mis à notre disposition, ou bien nous les choisissons et nous candidapons pour être sélectionnés : certaines portes sont plus difficiles à ouvrir que d'autres car la demande est forte pour exposer dans de beaux lieux d'art.



L'appel à projets, lancé sur internet, a rencontré un franc succès avec plus de 400 candidatures reçues. Un gros travail de sélection effectué par notre équipe artistique : François-Xavier Emery, Alain Gualina, Henri Kartmann.

Le Président du jury est également une personnalité bien connue puisqu'il s'agit de Charlélie Couture, musicien, chanteur et photographe.

En avant-première de ces soirées seront projetées des images anciennes du village et des habitants de Pierrevert réalisées dans les années 1950 par Jules Imbert, secrétaire de Mairie, qui a laissé à la commune un important patrimoine photographique. Elles rappelleront des souvenirs précieux aux plus anciens. Et toujours ce qui constitue l'âme de ce festival, des rencontres, des débats autour des expositions et des projections, des lectures de portfolios, la leçon de photo qui sera donnée par la marraine, ainsi qu'un beau salon des éditeurs de livres de photographies en présence des éditions Bergger, du Bec en l'Air, Arnaud Bizalion, Filigrane, de la fondation Suisse AUER, de la Fondation Blachère d'Apt. Une semaine dédiée à la photographie sous toutes ses formes, accessible à tous, et pour le plaisir du plus grand nombre, où le partage et la convivialité restent les maîtres mots.

R'Ève d'Art est en route, créée à Pierrevert et portant fièrement l'image de Pierrevert sur les lieux d'expo. R'Ève d'Art se dote de talents nouveaux chaque année et propose des expositions toujours renouvelées.

Cette année nous mettons l'accent sur des occasions d'être ensemble autour de dynamiques artistiques : partage de savoir-faire, visites en groupes et pourquoi pas résidence d'artiste, un projet à plus long terme.

Le programme de ces jours est à la mesure de notre activité : après Gréoux-les-Bains en mars et une expo aux journées Portes Ouvertes Renault, nous avons investi le Musée de la vigne et du vin de Pierrevert du 1<sup>er</sup> au 10 avril. Puis nous partons sur Gordes du 23 avril au 6 mai, vers les rencontres culturelles de Saint-Patrice du 3 au 5 juin à Pierrevert pour ensuite gagner Lourmarin du 4 au 17 juillet avant notre traditionnel "Pierrevert Village d'Artistes", toujours entièrement renouvelé, les 6 et 7 août, où nous accueillerons un invité d'honneur prestigieux : François Grignon.

« Un tableau ne vit que par celui qui le regarde »  
(Pablo Picasso)

Evelyne Roux (Présidente) : 06 34 26 83 92  
eva.roux@yahoo.fr - www.revedart.com

## L'ASSOCIATION AQUA GYM AND BIKE VOUS SOUHAITE UN PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DU SPORT !

Nous proposons à nos adhérents des séances d'aquagym (dynamique ou douce), d'aquabiking (vélo dans l'eau) et d'aquatrainning (circuit alliant vélo, tapis de course, trampolines, vélo elliptique etc...) dans une ambiance familiale et conviviale. N'hésitez pas à nous contacter, les inscriptions sont possibles toute l'année, nous fermons uniquement au mois d'août. La piscine est privée, située dans un cadre naturel exceptionnel au

pied du village. Notre bassin de 80 m<sup>2</sup> est couvert par un abri chauffé en hiver et qui peut s'ouvrir les beaux jours. Les séances sont dirigées par un coach diplômé et dispensées par petits groupes de 1 à 12 personnes, laissant une grande liberté de mouvement. La température de l'eau est de 31°. Nos sports sont accessibles à tous, quelle que soit votre capacité physique. Notre système de réservation internet et téléphone vous

permet de venir aux séances quand bon vous semble. Pour garder la forme, gagner en souplesse et en tonicité, vous sentir bien dans votre corps, sans risque de blessure musculaire, venez pratiquer un sport aquatique !

Info/tarifs/horaires :  
www.aquagym-and-bike.com

Contact :  
Alexandre Marie : 06 88 43 65 23

## LES NEWS DU PING

Cette saison, nos jeunes Lucas Gilbert et Antoine Hudelot finissent premiers du championnat départemental par équipe en benjamin et Antoine est sélectionné au top zone interrégional à Arles. Nos trois autres équipes benjamines commencent la compétition cette année et ne méritent pas. Certains jeunes du club ont aussi participé aux stages du comité à Pertuis à Noël, à Barcelonnette en février où ils ont, en plus, pratiqué le ski et la raquette, à Manosque à Pâques avec activités ludiques en plus (paddle, laser game, ultimate). Tous sont revenus ravis !

Véronique et Carole ont proposé encore cette année sur deux périodes l'activité Ping pendant le temps périscolaire le mardi aux enfants de 8/10 ans et de 6/7 ans avec jeux à la table, parcours motricité ou jeux collectifs avec balle de ping tels que tennis-ping, loup-ping, balles de ping brûlantes.

Quant à nos adultes, nous avons maintenant une équipe en plus en départemental puisque nos loisirs ont profité des entraînements communs 3 soirs par semaine avec les compétitions et ont décidé de défendre aussi les couleurs du club. Merci d'ailleurs à Sébastien Tirez pour la gestion des 5 équipes.

Nous attendons tous maintenant notre tournoi interne le samedi 8 mai pour partager notre passion du Ping avec tous les adhérents et nos familles. Ensuite, nous participerons aux Jeux de Pierrevert pour la deuxième édition et viendra le temps de l'assemblée générale en juin avant la pause estivale !

Christophe Gilbert, président ATTP  
Site : www.attpierrevert.com



## UN CHAMPION QUI S'IGNORE

Notre tournoi d'échecs rapide de l'année nous a créé une vraie surprise. Le vainqueur du "principal" habite Pierrevert, mais nous ne le connaissons pas !

Il reconnaît être le premier surpris de cette victoire. Donc le classement du tournoi principal :

- 1<sup>er</sup> Robert Jober (Pierrevert)
  - 2<sup>e</sup> Claude Jean (Forcalquier)
  - 3<sup>e</sup> Sébastien Champourlier (Pierrevert)
- 34 participants, dont 10 jeunes.



Et dans le tournoi réservé aux jeunes (16 participants) :

- 1<sup>er</sup> Rémi Dupommier (Pertuis)
- 2<sup>e</sup> Mathis Vidal (Pierrevert)
- 3<sup>e</sup> Emma Briançon (Gap)

Au total, les joueurs sont venus de 11 clubs des départements limitrophes. Un grand merci aux joueurs du club pour la préparation de la salle et aux joueurs du tournoi pour son rangement. Merci aux donateurs qui nous ont permis de remettre un lot à chaque participant : les 3 caves vinicoles de Pierrevert, Homly de Volx, le Moulin d'Antoine, le Pain d'Antan, Pizza de la Plaine, Dany Viand et Loïc. Merci à la Mairie pour le prêt de la salle polyvalente qui offre des conditions de jeu très confortables. Merci aux serveuses de la buvette, Cécile, Martine et Sandra. Et, encore une fois, merci pour la belle exposition de R'Eve d'Art qui, avec ses nouveautés, a apporté une autre note de créations, que celles qui ont pu être observées sur les échiquiers.

Site du club : pierrevert-echecs.fr  
Président-correspondant : Bernard Andro  
bernard.andro04@free.fr  
Réunions : Maison Pour Tous, samedi de 14 h à 19 h

## UN DEUXIÈME TRIMESTRE TOUT AUSSI RÉJOUISSANT QUE LE PRÉCÉDENT POUR LE JUDO-CLUB PIERREVERT !

Notre partenariat avec l'USST-Judo s'est renforcé. En plus de l'entraînement mensuel Pierrevert-Sainte-Tulle pour les enfants, nous alternons désormais quasiment tous nos cours adultes entre nos deux dojos ; ce qui nous a permis réciproquement d'augmenter la qualité et l'intensité de nos entraînements, mais aussi de répondre aux exigences de la formation de nos deux entraîneurs Éva Fino et Vivien Miné et de celle de leur homologue tullésain William Jones.

Nous essayons aussi d'enrichir nos échanges en organisant des événements ludiques comme récemment une partie de Laser game à Manosque. Enfin, c'est pour nous une satisfaction de voir que nos jeunes judokas continuent à s'épanouir en compétition et à y obtenir des résultats honorables.

En plus de tout cela, trois événements ont marqué ce trimestre : tout d'abord l'Assemblée Générale : celle-ci n'a attiré qu'un nombre limité de participants

parmi les parents de nos élèves. Ce qui n'est guère surprenant pour une association sportive comme la nôtre et qui montre surtout que tout le monde est globalement satisfait du travail de nos professeurs et dirigeants. Toutefois, nous aurions pu plus largement diffuser -et expliquer- notre volonté de mettre en place un système de parents référents, des volontaires qui seraient un relais supplémentaire de communication et de lien entre le bureau et les parents de judokas.

Ensuite la cérémonie "Histoire des clubs de judo du 04" le 19 mars à Château-Arnoux -à laquelle assistaient plusieurs membres de notre bureau, notamment notre président d'honneur, François Calarco- qui célébrait les 50 années de judo dans les Alpes-de-Haute-Provence. Pour Pierrevert, cela représente presque quatre décennies de judo puisque notre club, qui fêtera en fin d'année son 29<sup>e</sup> anniversaire, avait pris la suite, quelques années après sa fermeture, du Club des Coteaux de M. Cotton.

Le 10 avril, nous avons accompagné nos élèves à la "Tournée des Champions", de passage à Marseille, un grand événement de la ligue judo PACA et de la FFJDA, où ils ont eu la chance de pouvoir rencontrer 7 champions olympiques de judo dont Angelo Parisi (1<sup>er</sup> français champion olympique de judo) et Lucie Decosse (dernière récipiendaire en date).

Enfin, à l'instar de tout le judo français, nous honorons la mémoire de Maître Shozo Awazu, 9<sup>e</sup> dan, décédé le 17 mars dernier à l'âge de 92 ans. Originaire de Kyoto, où il naquit en 1923, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de l'ordre du Soleil Levant, Maître Awazu fut l'un des fondateurs du judo français, avec Maître Kawashi dont il fut l'assistant puis le successeur, et grâce au dévouement duquel le judo français a pu se développer et devenir ce qu'il est aujourd'hui. *Awazu sensei no tsutsushinde gomeifuku wo oinori itashimasu (Nous prions respectueusement pour le bonheur dans l'autre monde, de Maître Awazu).*

## SI TU NE PEUX PAS ALLER AU JAPON, ALORS LE JAPON VIENDRA À TOI !

Du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2016 va se tenir le festival "À propos du Japon" à Manosque. Cette manifestation permettra à tous de mieux approcher la culture traditionnelle japonaise grâce aux nombreuses conférences, démonstrations et activités proposées pendant ces 3 jours.

Parrainé et organisé grâce au consulat du Japon, la mairie de Manosque, DLVA et les associations Kenshinkan et "À Propos du Japon", ce festival va permettre à différentes associations locales et à des experts venus directement du Japon de nous émerveiller sur la richesse de la culture traditionnelle japonaise.

Ainsi, par exemple, Murayama Seitetsu, Maître 9<sup>e</sup> dan de karaté, viendra faire

une démonstration de son art, le samedi 2 juillet de 18 h à 19 h. Il est l'un des plus grands maîtres au monde dans sa discipline et c'est la première fois qu'il se produit en France.

Au programme de ces trois jours, cérémonie du thé, démonstrations d'arts martiaux, exposition de bonsaï, projections, conférences variées et bien d'autres activités d'un haut niveau se produiront pendant ces trois jours pour les amoureux de l'extrême orient ou tout simplement les curieux. Dépaysement garanti. Le programme détaillé sera bientôt disponible sur la page [aproposdujapon.org](http://aproposdujapon.org) et dans les offices du tourisme.

## TC PIERREVERT : FÊTE NATIONALE DU TENNIS

Venez découvrir notre club ! Le tennis club de Pierrevert vous accueille le dimanche 29 mai pour la fête du Tennis. Vous pourrez participer aux nombreuses animations mise en place lors de cette journée et en particulier le Fit Tennis (fitness tennis musique).

Programme :

10 h à 10 h 30 : Fit Tennis

10 h 30 à 11 h 30 : Cours de tennis encadré par Mathieu Barrot (moniteur DE) et Lucas Segati (DE stagiaire)

11 h à 11 h 30 : Fit Tennis

12 h à 13 h 30 : barbecue et terrain ouvert à tous

13 h 30 à 14 h : Beach Tennis

14 h à 16 h : tournoi PRO-AM de double (1 joueur classé du club avec un débutant)

En collaboration avec la Fédération Française de Tennis, nous proposerons à tous les participants une offre exclusive afin d'accéder à nos installations de juin à septembre 2016.



## CONVENTION FITNESS AVEC VITAGYM !

À l'occasion des beaux jours, Vitagym organise une convention de Fitness, le dimanche 22 mai 2016, à la salle Polyvalente de Pierrevert.

Il s'agit d'une journée événementielle avec un enchaînement de 3 activités cardio-vasculaires d'une durée d'une heure, telles que : Step, Zumba, Aéro dance.

Une équipe de choc, d'instructeurs diplômés, vous initiera et vous perfectionnera aux disciplines Fitness.

Pour tous renseignements, contactez Marianne au 06 64 90 03 85  
Inscriptions par téléphone ou par mail :  
vitagym-04@orange.fr

## UNE NOUVELLE ACQUISITION POUR PIERREVERT MODÉLISME

Après les hélicos, avions, hydravions, planeurs, etc..., le club acquiert un nouveau drone quadrirotor pour vol en immersion. Grâce à la lunette à antenne, c'est comme si le pilote se trouvait dans le drone, les images étant filmées par la caméra avant. Cette version est équipée de puissants moteurs à cages tournantes et d'hélices quadripales sur rotors carénés. Sa technologie sécurité permet de voler en toute facilité pour les débutants en stabilisant l'appareil. Vols en intérieur et extérieur (sans vent) à travers champs et forêts pour les plus hardis. Les cours se font en double commande en salle polyvalente et en extérieur sous réserve de respecter les recommandations de la DGAC et d'être affilié à un club. Venez tenter un essai à la salle polyvalente de Pierrevert le jeudi soir de 17 h 30 à 20 h. Les cours ont lieu toute l'année (vols d'intérieur, vols en plein air, sorties). Moniteurs disponibles pour drones, avions, hélicos, etc...

Contact : Michel Roux : 06 76 35 28 06  
<http://www.pierrevert-modelisme.com/>  
Rédaction : Marc Kantor : 07 71 05 69 51

## COURIR À PIERREVERT !

L'objectif de l'association Run'In Pierrevert est de créer une communauté de coureurs à pied de tous niveaux qui souhaitent partager ou découvrir le plaisir de courir. Il y en a pour tous les goûts : des sorties tranquilles pour ceux qui veulent juste retrouver ou garder la forme, se maintenir en bonne santé sans se faire mal, sorties qui permettent également de servir de récupération aux plus assidus. Et pour ceux qui veulent se préparer ou progresser en vue de participer à des courses, des sorties plus rythmées sont proposées.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet : [www.run-in-pierrevert.fr](http://www.run-in-pierrevert.fr)

Contact : Karine Peter (Présidente) - 06 81 03 69 43  
contact@run-in-pierrevert.fr

Retrouvez également toute l'actualité sur la page Facebook : Run'In Pierrevert

## LES 24 H VTT, UNE MANIFESTATION OUVERTE À TOUS

Habituellement plus connu pour son vignoble et son golf, Pierrevert devient, le temps d'un weekend, la Mecque du VTT. Cette nouvelle édition des 24 h VTT du Luberon, les 28 et 29 mai 2016, fera entrer la manifestation dans sa 7<sup>e</sup> saison. La course VTT se déroule par équipes de un à six coureurs, en relais sur 24 heures, du samedi 12 h au dimanche 12 h. Nouveauté 2016, une épreuve de 6 h est organisée également.

L'installation des coureurs pour toute la durée de l'épreuve crée une sorte de village, situé au carrefour des chemins du Quair et des Faïsses, et où sont regroupés les campements, les concerts, les stands d'animation et la zone d'arrivée et de relais. L'aspect sportif est particulièrement soigné. Le circuit VTT de 7 km serpente entre Pierrevert et Sainte-Tulle, autour de la chapelle Saint-Patrice. Nous remercions tout particulièrement les propriétaires qui nous autorisent à utiliser les terrains le temps de la manifestation.

Pierrevertants, nous vous attendons nombreux ! Loin d'être réservée à une élite ou à quelques illuminés, cette épreuve est ouverte à tous, du vététiste amateur au plus confirmé, mais aussi à un public qui pourra profiter de la course, des animations et des concerts gratuits en plein air. La restauration est possible sur place.

Cette manifestation est organisée par le club Natur'Bike, grâce au soutien de la municipalité et à une centaine de bénévoles sans qui rien ne serait possible. Les bénévoles servent à financer l'école de vélo du club Natur'Bike qui accueille encore cette année plus de 70 jeunes de 6 à 16 ans.

Information et contacts : [www.24hvt.com](http://www.24hvt.com)  
[24hvt@laposte.net](mailto:24hvt@laposte.net)



## GYM FÉMININE POUR TOUS !

L'Association Gymnastique Féminine de Pierrevert est ouverte à tous. Elle est animée par Sophie et Véronique, professionnelles, compétentes et attentives à chacun(e) dans une ambiance amicale.

Nous remercions chaleureusement Maurice Plomion, qui fut notre président pendant de nombreuses années pour son dévouement sans faille.

Depuis la rentrée, la présidence est assurée par Mauricette Ducrocq.

Pensez d'ores et déjà à votre inscription.

Pour tous renseignements : 04 92 72 07 22

## MAI

**Dimanche 8 :** Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945 à 11 h 15, devant le monument dédié aux morts. Infos : 04 92 72 86 87

**Lundi 16 :** Fête de Pentecôte à Saint-Patrice  
- 10 h 30 : Procession (départ à 10 h 30 du cimetière Saint-Guén)  
- 11 h : Messe à la chapelle Saint-Patrice  
- Apéritif après la messe offert par la Municipalité  
- Pique-nique traditionnel à la chapelle Saint-Patrice

**Judi 19 :** Réunion publique de Nicolas Sarkozy, salle polyvalente (à confirmer)

**Dimanche 22 :** Convention Fitness (Step, Zumba, Aéro dance) organisée par Vitagym de 10 h à 17 h, salle polyvalente. Infos : 06 64 90 03 85 - vitagym-04@orange.fr

**Samedi 28 et dimanche 29 :** 24 h VTT Luberon, organisées par Natur'Bike Pierrevert. Infos : 06 16 06 18 23 - www.naturbike-pierrevert.fr

**Dimanche 29 :** Fête nationale du tennis organisée par le club de Pierrevert, de 10 h à 16 h, stade J.-C. Luino. Infos : 06 33 91 42 88

**Lundi 30 :** Conseil municipal à 18 h 30, salle du conseil

**Mardi 31 :** Collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de 15 h à 19 h, salle polyvalente. Infos : 04 92 72 88 99

## JUIN

**Du vendredi 3 au dimanche 5 :** Premières rencontres culturelles champêtres organisées par la Commune en partenariat avec les associations culturelles à la chapelle Saint-Patrice. Infos : 04 92 72 86 87

**Samedi 4 et dimanche 5 :** 20<sup>e</sup> salon national des minéraux, fossiles et pierres précieuses, organisé par le Club amateur des Minéraux et Fossiles de Pierrevert, salle polyvalente, de 9 h 30 à 18 h 30. Infos : 06 08 86 67 40

**Samedi 11 :** Deuxième édition des "Jeux de Pierrevert", organisés par la Commune en partenariat avec les associations sportives, à la chapelle Saint-Patrice et ses abords, de 8 h 30 à 13 h. Ouvert à tous. Infos et inscriptions : 04 92 72 86 87 www.mairie-pierrevert.fr

**Samedi 18 :**

- Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 à 11 h devant le monument dédié aux morts. Infos : 04 92 72 86 87

- Représentation extraite du spectacle "Evidanse fait son cinéma" organisée par Evidanse à 18 h 30, salle polyvalente. Infos : 06 60 59 37 60 - contact@alevidanse.fr

**Mardi 21 :** Fête de la musique dans tout le village à partir de 20 h. Infos : 04 92 72 86 87 - www.mairie-pierrevert.fr

**Samedi 25 :** Représentation de la création 2016 du Théâtre des pas pressés à 21 h, salle de la Frache. Infos : 06 98 61 27 15

## JUILLET

**Dimanche 10 :** Grande bouillabaisse organisée par les Disciples d'Escoffier à 12 h, salle polyvalente. Infos : 04 92 73 75 40

**Mercredi 13 :** Feu d'artifice à partir de 22 h, derrière la salle polyvalente, suivi d'un concert dansant sur la place des commerces avec Don Billiez et le groupe "Lou Jam".

**Judi 14 :**

- Défilé des Pompiers, rendez-vous à 9 h 45 devant la mairie.  
- Aioli musical à 12 h, place de la Liberté.

**Du vendredi 29 au dimanche 31 :** 8<sup>e</sup> édition des Nuits photographiques de Pierrevert - expositions, projections nocturnes, ateliers. Infos : www.pierrevert-nuitsphotographiques.com

Directeur de la publication : André Mille. Graphisme et conception : Frédéric Pellegrini. Rédaction : Martine Dozol, Stéphanie Besson, Fabienne Krebassa, Geneviève Albenga, Laurent Collin, Corinne Casal, Pierrette Grégoire et Christian Lageste. Coordination : Si2C. Crédits photos : Gérard Venet, Ville de Pierrevert, DR associations pierreverdantes, Cie Feufolie et Si2C. Impression : IAP Manosque. Ce numéro a été imprimé à 2 000 exemplaires sur du papier aux normes écologiques PEFC. Dépôt légal avril 2016.

## CRÉER UNE DYNAMIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE



L'Intergénérationnel c'est la relation de solidarité et de complicité existant entre deux générations, en l'occurrence, les Aînés et les Jeunes. La Municipalité souhaiterait inciter ce rapprochement. Aussi, toutes les idées sont les bienvenues et l'équipe municipale réfléchira à la possibilité de leur réalisation. Pour cela, consignez-les sur un papier et portez-le à l'accueil de la Mairie, à l'attention de Mme Grégoire et de la commission CCAS qui en feront la synthèse. Nous vous en remercions par avance.

## SUCCÈS POUR LE PREMIER LOTO DU CCAS

Une grande première à Pierrevert : le loto du CCAS le 21 Février dans la salle polyvalente ! Malgré le nombre important de lotos dans les villages voisins, la salle polyvalente ne comptait pas beaucoup de places vacantes. Des Jeunes et des Aînés ont investi la salle qui était presque comble. De nombreux lots attractifs tels que : télévision, jambons, appareils ménagers etc... ont ravi les participants. Le loto a rapporté un bénéfice de 1513,30 euros au CCAS. Cette somme sera utilisée pour aider les personnes en difficulté qui sont de plus en plus nombreuses.

## ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES :

Rube DEKEYSER, né à Pertuis le 16/01/2016

Matyssia LAZARO MARTINEZ, née à Manosque le 22/01/2016

Raphaël GODEFROY, né à Manosque le 08/02/2016

Nans CHABERT GONNACHON, né à Pertuis le 09/02/2016

Luc COQUARD, né à Manosque le 09/02/2016

## DÉCÈS :

Georges AMIGON, 73 ans, décédé à Marseille 8<sup>e</sup> le 13/02/2016

Emile FAUS, 62 ans, décédé à Aix-en-Provence le 19/02/2016

Andrée PELADAN, 90 ans, décédée à Sainte-Tulle le 23/02/2016

Lucien DUCROT, 85 ans, décédé à Manosque le 26/02/2016

Josette SEGUIN née ARMAND, 85 ans, décédée à Manosque le 02/03/2016

Robert CLAPIER, 82 ans, décédé à Manosque le 03/03/2016

Philippe GIANSETTO, 62 ans, décédé à Vinon-sur-Verdon le 21/02/2016

Léon EYSSERIC, 96 ans, décédé à Manosque le 23/03/2016

## MARIAGES :

Aucun mariage dont la publication sur le RO soit souhaitée sur cette période

## SERVICES MAIRIE

Accueil : Tél. : 04 92 72 86 87 - Fax : 04 92 72 88 60

Courriel : info@mairie-pierrevert.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Judi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h

Police municipale : 04 92 72 82 22

Astreintes Services Techniques : 06 32 51 90 32

Accueil urbanisme / mardi et vendredi après-midi

Affaires scolaires / Centre de Loisirs : fermé le vendredi  
CCAS : mercredi matin de 9 h à 12 h et jeudi de 14 h à 18 h (sur rendez-vous)

## URGENCES

Pompiers : 18

Gendarmerie : 04 92 72 00 48 ou 17

Police municipale : 04 92 72 82 22

Urgences médicales : 15

Urgences Hôpital Manosque : 04 92 73 42 01

Centre Anti-Poisons Marseille : 04 91 75 25 25

Pharmacie de garde : 32 37

Enfance maltraitée : 119

Violences conjugales info : 39 19

## SANTÉ

Cabinet médical : 04 92 70 79 15

Hôpital de Manosque : 04 92 73 42 00

Pharmacie Saint-Patrice : 04 92 72 45 83

lundi à vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30  
samedi de 9 h à 12 h 30

Infirmiers, infirmières :

- ANTONELLI Christine : 06 70 75 71 49

- BLANC Dominique : 06 15 99 18 36

- FACHINGER Anne : 06 89 61 25 44

- MARTINELLI-PORTE Danièle : 04 92 72 03 64

- MARTINELLI-PORTE Aurélie : 06 12 75 85 01

- MARTINEZ-MARGAILLAN Isabelle : 06 85 63 59 88

- MOREAUX Virginie : 06 87 16 28 10

- ROUBIN Philippe : 06 42 03 24 04

Dentiste : MATTE Henri : 04 92 72 55 15

Kinésithérapeutes :

- MAURER Pauline, 37 rue de la Frache 04 92 74 36 41

- CHARBONNIER Quentin, 37 rue de la Frache  
04 92 74 36 41

- LUBATTI Rémi, 14 av. Auguste Bastide 04 92 72 46 91

Ostéopathe :

- RUARO Mary, 37 rue de la Frache 06 50 46 52 22

## ASTREINTES

Services Techniques Pierrevert : 06 32 51 90 32

Assainissement collectif : 06 86 31 32 55

ERDF dépannage : 09 72 67 50 04

Eau potable : Jour : 04 83 06 70 00

Nuit : 04 83 06 70 06

## SERVICES DLVA

Déchetterie gratuite : 04 92 72 94 09

Ouverture : du lundi au samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Pôle ordures ménagères : 04 92 70 13 90

Pôle éclairage public : 04 92 70 13 90

Collecte des encombrants : 08 10 22 00 13

## TRANSPORTS

Transports scolaires et Transagglô :

04 92 70 35 90 (DLVA)

Taxis Jean-Thierry BOIREL 04 92 72 84 29

06 85 92 40 70

Gare SNCF Manosque : 36 35

Halte Routière Manosque : 08 21 20 22 03

Toutes ces informations, avec liens directs et documents téléchargeables sont disponibles sur le site de la Mairie  
http://www.mairie-pierrevert.fr/

